
NEXANS

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE 2007

Compte de résultat consolidé	2
Bilan consolidé.....	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	4
Variation des capitaux propres consolidés.....	5
Notes annexes :	
- Principes comptables.....	7
- Principaux évènements	25
- Informations par métier et par zone géographique	28
- Autres notes	32

Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	2007	2006	2005	
				Retraité **	Publié
Chiffre d'affaires net	(1.h) & (3)	7 412	7 489	5 449	5 449
<i>Effet du cours des métaux *</i>		(2 591)	(3 046)	(1 186)	(1 186)
Chiffre d'affaires à prix métal constant *	(1.h) & (3)	4 822	4 442	4 263	4 263
Coût des ventes		(6 521)	(6 802)	(4 825)	(4 825)
<i>Coût des ventes à prix métal constant *</i>		(3 930)	(3 756)	(3 640)	(3 640)
Marge brute		892	687	623	623
Charges administratives et commerciales		(423)	(372)	(386)	(386)
Frais de R&D	(1.k)	(60)	(55)	(52)	(52)
Marge opérationnelle *	(1.i) & (3)	409	260	186	186
Effet stock-outil ***	(1.j)	20	107	93	
Dépréciations d'actifs nettes	(1.o) & (7)	(21)	(99)	(32)	(4)
Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux	(1.g)	(36)	(7)	33	33
Plus et moins-value de cession d'actifs	(6)	4	151	34	34
Coûts de restructuration	(22.b)	(14)	(48)	(24)	(24)
Résultat opérationnel		362	363	290	225
Coût de l'endettement financier (brut)		(57)	(45)	(26)	(26)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		13	12	7	7
Autres charges financières	(5)	(37)	(36)	(17)	(17)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées			3	(0)	(0)
Résultat avant impôt		281	297	254	189
Impôts sur les bénéfices	(9)	(84)	(48)	(36)	(26)
Résultat net des activités poursuivies		197	249	218	163
Résultat net des activités abandonnées	(8.b)	-	(4)	(46)	(46)
Résultat net consolidé		197	244	172	117
dont part du Groupe		189	241	163	108
dont part des intérêts minoritaires		7	3	9	9
Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)	(1.dd) & (10)				
- résultat de base par action		7,41	10,44	9,90	7,30
- résultat dilué par action		6,67	9,10	8,52	6,36
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros)	(1.dd) & (10)				
- résultat de base par action		0,00	(0,19)	(2,18)	(2,18)
- résultat dilué par action		0,00	(0,17)	(1,89)	(1,89)
Résultat net part du groupe par action (en euros)	(1.dd) & (10)				
- résultat de base par action		7,41	10,25	7,73	5,12
- résultat dilué par action		6,67	8,93	6,63	4,46

* Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe

** Les comptes 2006 ont été établis après le changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux (cf **Note 1.b**). L'impact de ce changement est présenté dans les colonnes "retraité" des comptes 2005.

*** Effet lié à la revalorisation du "stock-outil" au coût unitaire moyen pondéré.

Bilan consolidé

au 31 décembre, en millions d'euros

	Notes	2007	2006**	2005	
				Retraité *	Publié
ACTIF					
Goodwill	(11)	192	174	82	88
Immobilisations incorporelles	(12)	101	110	14	14
Immobilisations corporelles	(13)	858	830	778	942
Participations dans les entreprises associées	(14)	1	22	18	18
Autres actifs financiers non courants	(15)	28	50	56	56
Impôts différés actifs	(9.d)	48	97	53	76
Autres actifs non courants		-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS		1 227	1 283	1 001	1 194
Stocks et en-cours	(16)	1 158	1 328	874	563
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		163	77	47	47
Clients et comptes rattachés	(17)	1 092	1 272	1 105	1 105
Créances d'impôts sur les sociétés courants		11	7	9	9
Autres actifs non financiers courants		83	79	54	54
Autres actifs financiers courants	(18)	125	105	155	155
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19)	622	287	117	117
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(8.a)	150	60	81	81
ACTIFS COURANTS		3 403	3 214	2 441	2 130
TOTAL ACTIF		4 630	4 497	3 442	3 324
PASSIF					
Capital		26	25	24	24
Primes		1 133	1 127	1 019	1 019
Actions propres		-	-	(28)	(28)
Réserves		374	158	23	(40)
Résultat net, part du Groupe		189	241	163	108
Capitaux propres - part du Groupe		1 722	1 551	1 201	1 083
Intérêts minoritaires		36	39	77	77
CAPITAUX PROPRES	(20)	1 758	1 589	1 278	1 160
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(21)	322	336	353	353
Autres avantages à long terme consentis aux salariés		15	17	10	10
Provisions (non courant)	(22)	25	27	4	4
Emprunts obligataires convertibles	(23)	258	247	117	117
Autres dettes financières (non courant)	(23)	353	7	5	5
Impôts différés passifs	(9.d)	85	94	33	33
Autres dettes non courantes		-	-	-	-
PASSIFS NON COURANTS		1 058	728	522	522
Provisions (courant)	(22)	72	89	83	83
Autres dettes financières (courant)	(23)	301	665	369	369
Avances et acomptes reçus		59	39	18	18
Montants dus aux clients sur les contrats de construction		128	71	70	70
Fournisseurs et comptes rattachés		817	917	692	692
Dettes d'impôts sur les sociétés courants		32	39	31	31
Autres passifs non financiers courants		47	47	33	33
Autres passifs financiers courants	(24)	313	290	308	308
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(8.a)	45	22	39	39
PASSIFS COURANTS		1 814	2 180	1 642	1 642
TOTAL PASSIF		4 630	4 497	3 442	3 324

* Les comptes 2006 ont été établis après le changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux (cf Note 1.b). L'impact de ce changement est présenté dans la colonne "retraité" des comptes 2005.

** Après prise en compte des écritures d'allocation définitives sur le bilan d'ouverture du Groupe Olex. Voir Note 11.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	Notes	2007	2006	2005	
				Retraité **	Publié
Résultat net consolidé, part du Groupe		189	241	163	108
Intérêts minoritaires		7	3	9	9
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		122	178	129	101
Coût de l'endettement financier brut		57	45	26	26
Effet stock-outil *		(20)	(107)	(93)	-
Autres retraitements ***		118	(70)	(11)	(21)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier brut et impôt ****		473	290	223	223
Diminution (augmentation) des créances		61	(181)	(404)	(404)
Diminution (augmentation) des stocks		129	(308)	(64)	(64)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		(6)	242	310	310
Autres actifs et passifs		-	-	(7)	(7)
Impôt versé		(80)	(58)	(46)	(46)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		(4)	12	(14)	(14)
Variation nette des actifs et passifs courants		100	(294)	(225)	(225)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		573	(3)	(2)	(2)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	6	10	10
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(168)	(171)	(130)	(130)
Diminution (augmentation) des prêts accordés		2	2	(10)	(10)
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise	(2)	(36)	(365)	(28)	(28)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée	(2)	48	201	116	116
Flux de trésorerie d'investissement		(147)	(327)	(42)	(42)
Variation nette de la trésorerie après investissement		427	(330)	(44)	(44)
Encaissements (remboursements) liés aux nouveaux emprunts à long terme	(23)	344	276	(9)	(9)
Encaissements (remboursements) d'emprunts à court terme	(23)	(409)	282	77	77
Augmentations de capital en espèces		7	8	7	7
Intérêts financiers versés		(36)	(45)	(23)	(23)
Dividendes payés		(32)	(23)	(12)	(12)
Flux de trésorerie de financement		(125)	497	40	40
Effet net des variations des taux de conversion		4	1	3	3
Impact de la variation du périmètre des activités abandonnées			1	(3)	(3)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		306	170	(4)	(4)
		-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		287	117	121	121
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		594	287	117	117
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif		622	287	117	117
Dont concours bancaires courants		(28)	-	-	-

* Effet lié à la revalorisation du "stock-outil" au coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie (cf. Note 1.p)

** Les comptes 2006 ont été établis après le changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux (cf. Note 1.b). L'impact de ce changement est présenté dans la colonne "retraité" des comptes 2005.

*** Pour 2007, on relève essentiellement, la neutralisation de la charge d'impôt (84 millions d'euros) et l'annulation de la charge liée à la juste valeur des dérivés métal et change (54 millions d'euros).

Pour 2006 le retraitement est principalement lié aux éléments suivants : plus-value de cession de la société Electro-Materiel (150 millions d'euros), neutralisation de la charge d'impôt (48 millions d'euros), impact non cash de la variation de juste valeur des dérivés (16 millions d'euros), impairments de goodwill et écarts d'acquisition négatifs (17 millions d'euros), coût des plans de stocks options (3,4 millions d'euros).

**** Le Groupe utilise par ailleurs le concept de "CAF opérationnelle" qui s'obtient après réintégration des décaissements liés aux restructurations (Respectivement 22 millions d'euros et 40 millions d'euros en 2007 et 2006), et déduction des charges financières et de la charge d'impôt exigible.

Variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves				Résultat net (part du Groupe)	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Réserves consolidées	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Sous-total Réserves				
1er Janvier 2005**	20 968 748	23	1 014	(28)	(153)	5	(4)	(153)	58	915	70	985
Changement (stock-outil) *					29			29	34	63		63
1er Janvier 2005 retraité*	20 968 748	23	1 014	(28)	(124)	5	(4)	(124)	92	978	70	1 048
Reclassement en réserves du résultat de l'exercice précédent					92			92	(92)			
Distribution de dividendes					(10)			(10)		(10)	(2)	(12)
Actifs financiers disponibles à la vente												
Différences de conversion							73	73		73	8	81
Couverture des flux de trésorerie (augmentations)						(6)		(6)		(6)		(6)
Couverture des flux de trésorerie (recyclage en résultat)						(5)		(5)		(5)		(5)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres						(11)	73	62		62	8	70
Résultat net (avant Changement stock-outil *)									108	108	9	117
Changement (stock-outil) sur résultat *									55	55	0	55
Total des produits et charges comptabilisés						(11)	73	62	163	225	17	242
Augmentations de capital												
Plans d'options sur actions réservés au personnel :												
- valeur des services rendus par le personnel					2			2		2		2
- sommes reçues de l'émission d'actions	317 375	0	5							5		5
Autres		0								0	(8)	(8)
31 décembre 2005 retraité	21 286 123	24	1 019	(28)	(40)	(6)	69	23	163	1 201	77	1 278
Reclassement en réserves du résultat de l'exercice précédent					163			163	(163)			
Distribution de dividendes					(22)			(22)		(22)	(2)	(24)
Actifs financiers disponibles à la vente												
Différences de conversion							(27)			(27)	(2)	(29)
Couverture des flux de trésorerie (augmentations)						(14)				(14)	1	(13)
Couverture des flux de trésorerie (recyclage en résultat)						6				6		6
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres						(8)	(27)	(35)		(35)	(1)	(36)
Résultat net									241	241	3	244
Total des produits et charges comptabilisés						(8)	(27)	(35)	241	206	2	208
Augmentations de capital	65 797	0	2							2		2
Plans d'options sur actions réservés au personnel :												
- valeur des services rendus par le personnel					4			4		4		4
- sommes reçues de l'émission d'actions	378 875	0	6							6		6
Conversion OCEANE (3,125% - 01/2010)	3 534 160	3	114							117		117
Composante capitaux propres OCEANE (1,5% - 01/2013)					34			34		34		34
Périmètre (rachat des intérêts minoritaires)											(37)	(37)
Autres		(2)	(14)	28	(2)		(6)	(8)		4	(2)	2
31 décembre 2006*	25 264 955	25	1 127		136	(14)	36	158	241	1 551	38	1 589

* Les comptes 2006 ont été établis après le changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux (cf Note 1.b). L'impact de ce changement est présenté sur les lignes "retraité" des comptes 2005.

** Après IAS 32-39.

en millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves				Résultat net (part du Groupe)	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Réserves consolidées	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Sous-total Réserves				
31 décembre 2006	25 264 955	25	1 127		136	(14)	36	158	241	1 551	38	1 589
Reclassement en réserves du résultat de l'exercice précédent					241			241	(241)			
Distribution de dividendes					(31)			(31)		(31)	(1)	(32)
Actifs financiers disponibles à la vente					1			1		1		1
Différences de conversion							(24)	(24)		(24)	(1)	(24)
Couverture des flux de trésorerie (augmentations)						16		16		16		16
Couverture des flux de trésorerie (recyclage en résultat)						13		13		13		13
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres					1	29	(24)	6		6	(1)	5
Résultat net									189	189	7	197
Total des produits et charges comptabilisés					1	29	(24)	6	189	195	7	202
Augmentations de capital												
Plans d'options sur actions réservés au personnel :												
- valeur des services rendus par le personnel					6			6		6		6
- sommes reçues de l'émission d'actions	413 400	0	7							7		7
Conversion OCEANE (3,125% - 01/2010)												
Composante capitaux propres OCEANE (1,5% - 01/2013)												
Périmètre (rachat des intérêts minoritaires)											(8)	(8)
Autres					(16)	10		(6)		(6)	0	(6)
31 décembre 2007	25 678 355	26	1 133		337	25	12	374	189	1 722	36	1 758

Notes Annexes

Note 1 Principes comptables

a. Principes généraux

Nexans est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec). Elle a son siège 16, rue de Monceau, 75008 Paris, et est cotée à la Bourse de Paris (compartiment A d'Euronext Paris).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2008 et ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra le 22 avril 2008.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des exercices présentés.

▪ Bases de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, actifs disponibles à la vente ou autres actifs financiers inclus dans la dette nette et évalués à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leurs justes valeurs.

○ Rappel des options de première application adoptées par Nexans

En application de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a opté pour les exemptions suivantes :

- ✓ Imputation des écarts de conversion de consolidation au 1er janvier 2004 en réserves de consolidation ;
- ✓ Comptabilisation des pertes et gains actuariels sur les engagements envers le personnel non reconnu au 1er janvier 2004 en réserves de consolidation ;
- ✓ Non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ;
- ✓ Application des dispositions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » uniquement aux opérations postérieures au 7 novembre 2002.

Les autres exemptions autorisées par la norme IFRS 1 n'ont pas été mises en oeuvre lors de la transition aux normes IFRS ou n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Le Groupe a retenu l'option d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers à partir du 1^{er} janvier 2005.

Les impacts de la transition aux normes IFRS sont décrits dans le document intitulé '*Transition aux normes IFRS*', annexé au Rapport annuel relatif à l'exercice 2004.

○ **Nouvelles normes entrant en vigueur en 2007**

- ✓ **IAS 1** 'Présentation des états financiers - Amendements relatifs aux informations sur le capital' (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007). Cette information est fournie en **Note 1.r**.
- ✓ **IFRS 7** 'Informations à fournir sur les instruments financiers' entre en vigueur à compter du 1er janvier 2007. En l'absence de disposition transitoire spécifique, et conformément aux dispositions d'IAS 8, le Groupe a appliqué cette nouvelle norme de façon rétrospective aux exercices 2006 & 2005, sauf cas d'impraticabilité dûment exposé dans les notes annexes.
- ✓ Les interprétations suivantes sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2007 mais n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe :
 - **IFRIC 7** 'Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29',
 - **IFRIC 8** 'Champ d'application d'IFRS 2',
 - **IFRIC 9** 'Réexamen des dérivés incorporés',
 - **IFRIC 10** 'Information financière intermédiaire et dépréciation'.

○ **Normes et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe**

- ✓ **IAS 1 Révisée** 'Présentation des états financiers' : cette norme applicable à compter du 1er janvier 2009 touche à la présentation des états financiers avec pour objectif de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers. Le Groupe n'a pas encore décidé s'il appliquerait cette norme révisée dès l'exercice 2008.
- ✓ **IAS 23** 'Coûts d'emprunt' (Amendement) : la version révisée de la norme IAS 23 publiée le 29 mars 2007 et applicable de façon obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, requiert la capitalisation au sein de l'actif des coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production des actifs éligibles. La comptabilisation en charges de ces coûts d'emprunt n'est plus autorisée.

Le Groupe estime que cet amendement n'aura pas un impact significatif sur ses comptes. Une analyse est néanmoins en cours pour confirmer cette position.

- ✓ **IFRS 8** 'Segments opérationnels' : cette norme remplacera la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Les principes énoncés par ce texte peuvent affecter la structure de l'information sectorielle. Le Groupe procède actuellement à une revue des incidences de ce nouveau référentiel sur la définition des segments opérationnels et géographiques. Cette réflexion est menée en lien étroit avec le format du reporting interne du Groupe et intégrera les évolutions induites par son expansion géographique. Le Groupe ne devrait pas anticiper l'application de cette norme en 2008.
- ✓ **IFRIC 11** 'Actions propres et transactions intra-Groupe' : cette interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er mars 2007. Elle précise le traitement comptable à adopter pour les paiements en actions qui conduisent l'entité à acheter ses propres actions (actions propres) pour satisfaire ses obligations vis-à-vis des salariés. Elle indique également la position à retenir lorsque les avantages en actions obtenus par le salarié d'une entité conduisent l'actionnaire de cette entité à fournir les actions correspondantes.

Le Groupe estime que cette interprétation n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers.

- ✓ **IFRIC 12** 'Concessions de services' : cette interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008, n'aura aucun impact compte tenu des activités du Groupe Nexans.
- ✓ **IFRIC 13** 'Programmes de fidélisation clients' : cette interprétation entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2007. Pas d'incidence attendue sur le Groupe.
- ✓ **IFRIC 14** 'Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligations de financement minimum'. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Le Groupe procède actuellement à l'analyse des impacts que cette interprétation pourrait avoir sur ses états financiers. Ces derniers ne devraient cependant pas être significatifs et limités le cas échéant à certaines entités disposant de régimes spécifiques.

▪ Estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur :

- ✓ L'application des méthodes comptables,
- ✓ La valeur des actifs (dépréciations d'écarts d'acquisition, d'immobilisations incorporelles et corporelles, reconnaissance d'impôts différés actifs),
- ✓ Le montant des passifs (provisions et engagements de retraite),
- ✓ Le niveau des produits et des charges (évaluation des marges sur contrats de construction).

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations sont listées ci-après et font l'objet de développements dans les notes spécifiques à certains postes :

- ✓ La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles (voir **Note 13**) ;
- ✓ La valeur recouvrable des goodwill (voir **Note 11**) ;
- ✓ Les marges sur les contrats à long terme (voir **Note 1.h**) ;
- ✓ Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 9**) ;
- ✓ L'évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 21**) ;
- ✓ Les provisions et passifs éventuels (voir **Notes 22 & 30**).

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

b. Changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux

- A partir du 1er janvier 2004 et suite à l'application des normes IFRS, Nexans a :
 - ✓ Inclus le stock de métaux non ferreux, dénommé Stock Outil, dans les immobilisations corporelles. Cet actif correspond aux quantités nécessaires au bon fonctionnement des usines. Il est stable en volume et se renouvelle constamment. De ce fait, il ne fait pas l'objet de couverture par des contrats de vente à terme. En tant qu'immobilisation corporelle, il a été maintenu à son coût historique au 1er janvier 2004, sans être amorti, sa valeur résiduelle étant supérieure à sa valeur comptable et sa durée de vie étant indéfinie.
 - ✓ Comptabilisé les stocks de métaux non ferreux, autres que le Stock Outil, en stocks évalués selon la formule du coût unitaire moyen pondéré.

La méthode comptable retenue est décrite en page 10 du document intitulé 'Transition aux normes IFRS', annexé au Rapport annuel relatif à l'exercice 2004.

- A l'occasion de l'arrêté des comptes consolidés de l'exercice 2006, Nexans a décidé de sortir le Stock Outil des immobilisations corporelles pour le reclasser dans les comptes de stocks. En conséquence, le Stock Outil est désormais également évalué selon la formule du coût unitaire moyen pondéré. Pour les besoins de comparaison, les comptes de l'exercice 2005 ont été retraités conformément à cette nouvelle approche.

La comptabilisation du Stock Outil en tant qu'immobilisation corporelle, adoptée lors de la transition aux normes IFRS, visait à assurer la neutralité dans le compte de résultat des effets des variations du cours des métaux sur ce Stock Outil, conformément à la politique de gestion du risque métal dans le Groupe (avant la transition aux normes IFRS, le Groupe Nexans pratiquait la méthode LIFO). Le changement opéré par Nexans depuis 2006 (utilisation du coût unitaire moyen pondéré comme pour le reste du stock) résulte d'un réexamen des normes IFRS applicables en la circonstance, comme les autres groupes européens placés devant la même problématique. Compte tenu des hausses très importantes des cours des métaux non ferreux constatées sur les dernières années, la méthode désormais adoptée reflètera par ailleurs mieux la valeur du stock au bilan.

Dans un contexte de hausse des métaux non ferreux, la revalorisation du Stock Outil induite par l'utilisation du coût moyen pondéré en lieu et place du coût historique, a augmenté le besoin en fonds de roulement inclus dans les actifs non monétaires devant faire l'objet de tests de dépréciation en cas d'indices de pertes de valeur. Il en a découlé une augmentation des dépréciations comptabilisées au titre de certaines unités génératrices de trésorerie au 31 décembre 2005, par rapport aux dépréciations déjà comptabilisées.

- Au total, la nouvelle approche de la comptabilisation du Stock Outil aboutit aux retraitements suivants des capitaux propres consolidés au 1er janvier 2005 et au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats consolidés de l'exercice 2005 :

<i>En millions d'euros</i>		Montants publiés	Revalorisation stock outil	Dépréciations complémentaires	Effet d'impôts différés	Montants retraités
Capitaux propres consolidés au :						
<i>(y.c. intérêts minoritaires)</i>						
	1^{er} janvier 2005 (après IAS 32-39)	985	76	-	(13)	1 048
	31 décembre 2005	1 160	169	(28)	(23)	1 278
Résultat net consolidé :						
2005	. part du Groupe	108	93	(28)	(10)	163
	. part des minoritaires	9	0		(0)	9
	Total	117	93	(28)	(10)	172

Des tableaux complémentaires en notes 7, 9, 11, 13 et 16 permettent d'apprécier les autres changements intervenus sur les comptes de l'exercice 2005.

c. Méthodes de consolidation

Les états financiers incluent les états financiers de la société Nexans et des filiales contrôlées et sociétés mises en équivalence, établis à chaque clôture. Les états financiers des filiales et sociétés mises en équivalence sont préparés pour le même exercice que la société mère. Des ajustements sont apportés pour harmoniser les différences de méthodes qui peuvent exister. Le Groupe ne dispose actuellement pas de co-entreprise, au sens de la norme IAS 31, dans son périmètre d'activité.

Les filiales (sociétés contrôlées par Nexans) sont consolidées par intégration globale à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

La mise en équivalence s'applique à toute entreprise associée dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise du Groupe. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle; elle est présumée lorsque la participation directe ou indirecte du Groupe est supérieure à 20 %. Les titres mis en équivalence (y compris le montant des écarts d'acquisition y afférents) sont inscrits au bilan initialement à leur coût et sont ultérieurement augmentés ou diminués, le cas échéant, de la quote-part de situation nette générée après l'acquisition, diminuée des pertes de valeurs. Le compte de résultat consolidé comprend la quote-part de résultat de la période.

L'évaluation du type de contrôle est réalisée au cas par cas et repose sur une analyse du contrôle, après prise en compte des cas de présomption précisés dans les normes IAS 27, 28 et 31. La liste des principales sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence est présentée dans la **Note 31**.

Tous les soldes et transactions intra groupe, y compris les résultats internes correspondant, sont éliminés en consolidation. Les pertes intra groupe peuvent être l'indicateur qu'une dépréciation d'actifs devrait être enregistrée (cf. **Note 1.o**).

d. Conversion des états financiers établis en devises étrangères

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro. Les bilans des activités étrangères du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au taux de change à la date de clôture. Le compte de résultat est converti au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Différences de conversion". Le tableau des flux de trésorerie est converti au taux de change moyen de l'exercice.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale.

Lors de la sortie d'une activité étrangère, le montant cumulé des écarts de change, constatés postérieurement à la première adoption des IFRS, figurant au poste "Différences de conversion" relatifs à cette activité est comptabilisé dans le compte de résultat.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, aucune des filiales du Groupe ne se situe dans une économie « hyperinflationniste » au sens de la norme IAS 29.

e. Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Conformément à la norme IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères », les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier.

Les instruments dérivés sur devises sont évalués et comptabilisés conformément aux principes décrits en **Note 1.cc.**

f. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Lors de la première consolidation d'une filiale, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3. Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle comme la différence entre le coût du regroupement d'entreprise et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition (cf. **Note 1.l**).

Le coût du regroupement d'entreprise correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans le coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels du Groupe Olex, consolidé à compter du 31 décembre 2006, a été déterminée de façon définitive au courant du deuxième semestre 2007. La note 11 des états financiers au 31 décembre 2006 du Groupe précisait que l'allocation était arrêtée à titre provisoire. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les données comparatives du bilan consolidé au 31 décembre 2006 ont été ajustées pour tenir compte de ces valeurs définitives (voir **Note 11**).

g. Présentation des états financiers IFRS

En application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le bilan consolidé est présenté en distinguant les éléments courants et non courants. Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de 12 mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant. Conformément à IAS 12, les impôts différés sont systématiquement considérés comme non courants.

Les éléments d'actifs et de passifs, les produits et charges au compte de résultat et les entrées et sorties de trésorerie au tableau des flux de trésorerie, ne sont pas compensés, sauf quand des normes le prévoient.

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction (et non par nature de charges). Le montant total des frais de personnel figure en **Note 4**. Les dotations aux amortissements des immobilisations, étant presque exclusivement liées aux activités de production, sont incluses dans la rubrique « coût des ventes ».

Le poste "Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux" a été créé au compte de résultat, dans le cadre de l'application des normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2005, pour enregistrer les variations de juste valeur des instruments dérivés (achats et ventes à terme de métaux sur les

marchés organisés, LME en particulier) qui ne sont pas qualifiés de couvertures de flux de trésorerie au regard du référentiel IFRS (se référer à la **Note 1.cc**).

Le tableau des flux de trésorerie est présenté en retenant l'approche indirecte pour la présentation des composantes des flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Cette approche consiste à ajuster le résultat consolidé part du groupe, des éléments de charges et de produits sans effet sur la trésorerie et de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

L'état de variation des capitaux propres du Groupe reprend également les informations sur (a) les montants des transactions avec des porteurs de capitaux propres agissant en cette qualité, (b) le solde des résultats non distribués et (c) le rapprochement entre la valeur comptable en début et en fin de période de chaque catégorie de capital apporté et de chaque réserve.

Les méthodes de présentation sont conservées d'une année sur l'autre.

h. Chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net (à cours des métaux courants) représente les ventes de marchandises et les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe (nettes de TVA). Conformément à la norme IAS 18, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires, lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit peut être évalué de manière fiable. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui tient compte des impacts financiers des différés de paiement lorsqu'ils sont significatifs.

Contrats de construction

Selon IAS 11, un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, de technologie et de fonction ou de finalité. Ils recouvrent pour l'essentiel les activités de câbles haute-tension et câbles ombilicaux du Groupe.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats de construction sont enregistrés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le degré d'avancement est déterminé en fonction de jalons définis contractuellement ou des coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée en coûts des ventes. Les travaux en cours sur contrats de construction sont évalués au coût de production et n'incorporent ni frais administratifs et commerciaux, ni frais financiers. La variation des provisions pour pénalités est enregistrée en diminution du chiffre d'affaires.

Les paiements partiels reçus sur ces contrats dits de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif. Pour chaque contrat de construction, le montant des coûts encourus augmentés des profits comptabilisés est comparé à la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires. Si le solde obtenu est positif, celui-ci est présenté en '*Montant dû par les clients sur contrats de construction*' (à l'actif) et si le solde est négatif en '*Montant dû aux clients sur contrats de construction*' (au passif).

Chiffre d'affaires (et coûts des ventes) à cours des métaux constants

Il est rappelé que sur un plan opérationnel, les effets de la variation des cours des métaux sont répercutés dans le prix de vente facturé aux clients.

Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non-ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, le Groupe présente également un chiffre d'affaires calculé à cours du cuivre et de l'aluminium constants (le coût des ventes étant retraité de la même manière). Ces cours de référence ont été fixés à 1 500 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonne pour l'aluminium (cours de référence inchangés pour les exercices 2005, 2006 et 2007).

i. Marge opérationnelle

La marge opérationnelle est la mesure de performance opérationnelle du Groupe et inclut la marge brute (qui intègre les charges indirectes de production), les charges administratives et commerciales et les frais de recherche et développement (**Note 1.k**). Les paiements en actions (**Note 1.t**), les coûts opérationnels des pensions et retraites (**Note 1.u**) et la participation des salariés font partie des coûts de chacune des fonctions et sont alloués sur cette base sur les lignes appropriées du compte de résultat consolidé par destination.

Elle s'apprécie avant effet de la revalorisation du Stock Outil au coût unitaire moyen pondéré (voir ci-dessous), variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux, frais de restructurations, résultat sur cessions d'actifs, dépréciations d'immobilisations corporelles ou de goodwill résultant de tests de pertes de valeur, résultat financier, impôts, quote-part dans les résultats des sociétés associées et résultat net des activités abandonnées.

j. Effet stock outil

Cet effet correspond à la variation, au cours d'un exercice, de la valeur du Stock Outil déterminé sur la base du coût unitaire moyen pondéré. Cet effet résultant du changement décrit en **Note 1.b** est exclu de la marge opérationnelle, conformément au modèle économique du Groupe.

k. Dépenses de recherche et développement

Les dépenses encourues durant la phase de recherche sont constatées immédiatement en charges.

Les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils répondent strictement aux critères d'activation suivants :

- ✓ La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée,
- ✓ Nexans a l'intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser les produits issus de ce projet,
- ✓ Il existe un marché potentiel (donnant une assurance suffisante en termes de volume et de prix) pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- ✓ Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles,
- ✓ Les coûts qui s'y rapportent peuvent être évalués de façon fiable.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés, et ce à compter de la date de mise à disposition du produit concerné.

Par ailleurs, les frais recherche et développement refacturables, engagés dans le cadre de contrats de construction signés avec la clientèle, sont inclus dans les « montants à recevoir des (ou dus aux) clients sur contrats de construction ».

l. Goodwill

En application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, ces tests s'effectuent au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies au niveau du Groupe en comparant leur valeur recouvrable à la valeur de leurs capitaux employés comptables (actifs immobilisés et besoin en fond de roulement). A noter que le Groupe a

adapté la maille de ses UGT sur l'exercice 2007 pour tirer les conséquences des synergies développées par la mise en place du plan stratégique 2007- 2009 : le maillage principalement par entité légale retenu jusqu'en 2006, intègre désormais certains regroupements plus transverses entre entités ou sous segments de métiers présentant une intégration croissante de leurs flux de trésorerie entrants. Cette évolution dans la définition du périmètre des UGT n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la **Note 1.o**. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat, sur la ligne « dépréciations d'actifs nettes ». Cette perte de valeur est affectée d'abord aux goodwill puis, pour le solde, au prorata des valeurs comptables des actifs de l'UGT. Les pertes de valeur des goodwill, y compris celles constatées dans le cadre d'un arrêté intermédiaire en application d'IFRIC 10, ne sont pas réversibles.

Après vérification du processus d'identification des actifs et des passifs acquis et de leur évaluation, les écarts d'acquisition négatifs sont immédiatement constatés en résultat.

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable d'acquisition d'intérêts minoritaires, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode selon laquelle toute acquisition complémentaire d'une participation dans une entreprise déjà contrôlée se traduit par la constatation d'un goodwill pour l'écart entre le prix payé et le montant de la quote-part d'intérêt minoritaire acquise sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis. Le résultat des travaux de l'IASB ("Business Combinations" Phase II project) conduira à un traitement comptable différent de celui exposé ci-dessus.

m. Engagements d'achats de titres donnés aux actionnaires minoritaires

En application de la norme IAS 32, les engagements d'achat de titres (« put ») donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont comptabilisés en « dettes financières » pour leur valeur actualisée. La contrepartie de ces passifs financiers, outre la décomptabilisation des intérêts minoritaires correspondants, n'est pas clairement précisée par les normes.

Dans l'attente d'une position de l'IFRIC, et après une consultation de place, le Groupe a opté pour la comptabilisation en écarts d'acquisition de la différence entre la valeur actualisée du prix d'exercice des options et le montant des intérêts minoritaires décomptabilisés des capitaux propres. Cet écart d'acquisition est réajusté chaque année de la variation du prix d'exercice des options et de la variation des intérêts minoritaires. Ce traitement, sans effet sur le résultat de la période, traduit le mieux la réalité de la transaction dans la mesure où il correspond à celui qui serait appliqué si les options étaient exercées aujourd'hui. Il pourrait cependant devoir être modifié si une interprétation ou une norme venaient le remettre en cause à l'avenir.

n. Immobilisations incorporelles (hors goodwill) et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'elles sont acquises par regroupement d'entreprises, leur coût s'identifie à leur juste-valeur.

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles. Les subventions pour investissements sont portées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- ✓ Aux marques ou relations clientèles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprise. Sauf cas particulier, les marques sont considérées comme bénéficiant d'une durée de vie infinie. Les

relations clientèles sont amorties linéairement sur la durée estimée des avantages économiques qu'elles procurent (entre 10 et 25 ans).

- ✓ Aux coûts des logiciels informatiques acquis ou créés, le plus souvent à usage interne, dès lors que leur coût peut être mesuré de manière fiable et qu'il est probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée (généralement de trois ans).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués de manière linéaire en fonction des durées d'utilisation attendues suivantes :

Constructions et matériels industriels :

– bâtiments industriels	20 ans
– ouvrages d'infrastructure	10-20 ans
– installations techniques et matériels industriels	
- composants de mécanique lourde	30 ans
- composants de mécanique moyenne	20 ans
- composants de mécanique légère	10 ans
- composants électriques et électroniques	10 ans
– petit outillage	3 ans

Bâtiments administratifs et commerciaux 20-40 ans

Les durées et modes d'amortissement sont révisés annuellement à chaque clôture. Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le montant amortissable lorsque celle-ci est jugée significative. Les dépenses de remplacement sont capitalisées dans la mesure où elles répondent aux critères prévus par la norme IAS 16.

Conformément à IAS 36 (voir **Note 1.o**), lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des éléments internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'un test de perte de valeur. Dans le cas des immobilisations incorporelles non amorties, les tests de perte de valeur sont réalisés au minimum sur une base annuelle.

Une immobilisation corporelle ou incorporelle est décomptabilisée lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété de l'immobilisation ont été transférés ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa vente. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif (sur la ligne « Plus et moins values de cessions d'actifs »).

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les biens financés par des contrats de location présentant les caractéristiques d'un financement sont immobilisés. Ces derniers ne sont pas significatifs au sein du Groupe. A l'inverse, les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

o. Tests de dépréciation des actifs

Le Groupe apprécie à chaque arrêté s'il existe, pour un actif, un indice quelconque de perte de valeur. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur d'immobilisations incorporelles (y compris goodwill) ou corporelles, celles-ci font l'objet d'une évaluation et

d'une dépréciation éventuelle, de manière à ce que leur valeur comptable ne soit pas supérieure au plus haut de leur juste valeur (nette des coûts de la vente) ou de leur valeur d'utilité.

En ce qui concerne les activités opérationnelles pour lesquelles le Groupe s'inscrit dans une logique de continuité d'exploitation et de détention durable, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente lorsque celle-ci est déterminable et plus élevée. En ce qui concerne les activités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le Groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Dans le cas où des négociations sont en-cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation de leur issue pouvant être faite à la date de clôture.

Les flux de trésorerie opérationnels futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité sont ceux définis dans le cadre du processus budgétaire et du plan stratégique du Groupe, représentant la meilleure estimation par la Direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité restant à courir de l'actif. Les hypothèses retenues sont déterminées sur la base de l'expérience passée et de sources externes (taux d'actualisation, cours à terme des métaux non ferreux,...).

Dès lors qu'un indice de perte de valeur serait identifié pour une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) donnée, les tests de valeur des actifs sont mis en œuvre conformément aux dispositions de la norme IAS 36, selon les modalités suivantes :

- ✓ UGT Actifs retenues (pour les UGT Goodwill voir **Note 1.I**) : lignes de produits ou agrégation de lignes de produits pour parvenir à un groupe d'actifs homogène générant des flux de trésorerie entrants sur une base indépendante. Suite au Plan Stratégique 2007-2009, et conformément à l'approche retenue pour les UGT Goodwill, le Groupe a adapté en 2007 la maille de ses UGT actifs pour tenir compte de l'intégration croissante entre lignes de produits au sein d'une unité juridique, voire d'un pays, ou au niveau d'un sous segment de métiers (Haute tension par exemple). Cette évolution n'a cependant pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- ✓ Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu du marché pour un placement équivalent, spécifique à chaque zone géographique, indépendamment des sources de financement (cf. **Note 7**). Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par la norme IAS 36.
- ✓ Business plans à 5 ans comprenant le Budget et le Plan Stratégique pour les 3 premières années de projection et une extrapolation partagée avec le management local pour les deux derniers exercices.
- ✓ Effet de l'évolution du cours des métaux non ferreux sur les flux de trésorerie opérationnels futurs, déterminé sur la base des cours à terme des métaux à 5 ans à date de réalisation des tests de dépréciation, et en considérant le maintien de la politique actuelle de couverture,
- ✓ Extrapolation des flux au delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance spécifique à chaque zone géographique et segment métier.

Le Groupe a défini des indices de pertes de valeur basés d'une part sur des données financières d'ordre général (performance opérationnelle sur l'exercice en cours, comparaison par rapport aux budgets...) et d'autre part sur des indicateurs spécifiques aux métiers ou activités opérationnelles (évolution des cours des métaux, pertes de clients significatifs...). Ces indicateurs de perte de valeur mêlent à la fois des informations internes et externes au Groupe.

Les pertes de valeurs (nettes de reprises) sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne « Dépréciations d'actifs nettes ».

p. Stocks, en-cours de production industrielle

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent sont comptabilisés de la manière suivante :

- ✓ Matières premières : coûts d'achat selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP) ;
- ✓ Produits finis et produits-en-cours : coûts de la matière et de la main d'œuvre directe et quote-part de frais indirects de production, selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente. Si la valeur comptable des métaux non ferreux est supérieure à leur valeur de marché à date d'arrêt des comptes, ces derniers ne sont dépréciés que si l'entité juridique à laquelle ils se rattachent dégage une marge industrielle (indicateur de marge sur coûts de production) négative.

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23, les stocks ne comprennent pas de coûts d'emprunts, ces derniers étant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le stock comprend le Stock Outil qui correspond aux quantités nécessaires au bon fonctionnement des usines. Cette partie du stock est stable en volume et se renouvelle constamment. La variation de cette partie du stock est présentée sur une ligne spécifique du compte de résultat (cf. **Note 1.i** ci-dessus) et figure en tant que composante de la capacité d'autofinancement sur le tableau des flux de trésorerie.

q. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti. Les créances d'exploitation à court terme sans intérêt sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale car l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial.

La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat sur la ligne « charges administratives et commerciales ». Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est décomptabilisée en contrepartie de la reprise de dépréciation correspondante. Le cas échéant, les recouvrements de créances précédemment décomptabilisées sont crédités au compte de résultat sur la ligne « charges administratives et commerciales ».

r. Capitaux propres

Outre le capital social, les capitaux propres consolidés sont constitués des éléments suivants :

- ✓ Les primes d'émission, correspondant à l'excédent des apports effectués par les actionnaires de la société mère en sus de la valeur nominale des actions ;

- ✓ Les réserves consolidées, comprenant les résultats non distribués de la société mère et la part du Groupe dans les résultats cumulés des sociétés intégrées globalement ou mises en équivalence depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation ;
- ✓ Les « réserves de variation de juste-valeur et autres », qui incluent principalement les variations de valeur de marché des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie futurs (cf. **Note 1.cc**) d'une part, et des actifs financiers disponibles à la vente (cf. **Note 1.y**), d'autre part ;
- ✓ Les « différences de conversion », rubrique utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères (à compter de la date de première application des IFRS, le 1er janvier 2004) ;
- ✓ Les intérêts minoritaires ;

La notion de Capital Investi au sens de la norme IAS 1 est équivalente pour le Groupe à cette définition des capitaux propres. Le Groupe veille principalement à respecter un équilibre entre ses capitaux propres et la dette nette qui, sans être quantifié, autorise un respect confortable de nos covenants bancaires (voir **Note 23.f**) ainsi que des marges de manœuvre dès lors que le Groupe souhaiterait lever de nouveaux financements, notamment dans le cadre d'acquisitions.

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et gains que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un goodwill, selon les indications fournies en **Note 1.I**.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Les distributions de dividendes aux actionnaires de Nexans sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe à la date d'approbation des dividendes par les actionnaires de Nexans.

s. Actions propres

Le coût d'acquisition des actions propres est déduit des capitaux propres. Les résultats de cession de ces actions ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

t. Paiements en actions

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution correspondant à la date d'annonce des plans. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution n'ont aucune incidence sur les montants comptabilisés.

La valeur des options est notamment fonction des données de marché à la date d'attribution (cours et volatilité de l'action, taux d'intérêt sans risque, dividendes attendus) et de leur durée de vie attendue, hypothèse déterminée par le Groupe en prenant en compte divers paramètres dont l'indisponibilité fiscale. La valeur des options acquises par les bénéficiaires est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Les plans d'épargne entreprise consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée à une valeur décotée par rapport au cours de bourse. Ils sont comptabilisés

conformément à IFRS 2 en tenant compte d'un coût d'incessibilité, les titres devant être conservés pour une période de 5 ans.

u. Pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages accordés au personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées. Aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au delà des cotisations à verser au titre de chaque période comptable.

Pour les régimes de retraite et assimilés à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- ✓ La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités de crédit projetés ("projected unit credit method"), selon laquelle chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation, chacune de ces unités étant évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale; ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'actualisation, de projection des salaires futurs et de rendement des actifs de couverture;
- ✓ Les actifs dédiés à la couverture des obligations sont évalués à la juste valeur à la clôture de l'exercice et présentés en déduction des obligations ;
- ✓ Les écarts actuariels, relatifs aux ajustements liés à l'expérience et aux effets des changements d'hypothèses actuarielles, apparus depuis le 1er janvier 2004 ne sont pas immédiatement comptabilisés en résultat, en application de la méthode du « corridor » : leur fraction excédant 10 % du maximum entre le montant des engagements d'une part et la juste valeur des actifs d'autre part est amortie sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime ;
- ✓ Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total (i) des pertes actuarielles nettes cumulées non comptabilisées et du coût des services passés non comptabilisé et (ii) de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime. Conformément aux dispositions du § 58A de la norme IAS 19, le Groupe veille par ailleurs à ce que l'application de ces principes ne se traduise pas par la comptabilisation d'un profit résultant uniquement d'une perte actuarielle ou des coûts de services passés au cours de la période, ou par la comptabilisation d'une perte résultant uniquement d'un profit actuariel au cours de la période.

La composante financière de la charge annuelle de retraite (charge d'intérêt sur l'obligation, nette du rendement attendu des actifs de couverture) est présentée dans le résultat financier (cf. **Note 5**).

Les provisions au titre des médailles du travail et autres avantages à long terme payés pendant l'activité des salariés sont évaluées sur la base de calculs actuariels comparables à ceux effectués pour les engagements de retraite, sans que leurs écarts actuariels puissent être différés, et sont comptabilisés au poste « Provisions ».

v. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de l'actualisation est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché

de la valeur temps de l'argent. L'impact de la désactualisation est enregistré en résultat financier et les effets des changements de taux sont enregistrés dans le même compte que celui où la provision a été dotée.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée, avant la date de clôture, par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux pré-retraites, aux coûts des préavis non effectués et de formation des personnes devant partir, et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées au compte de résultat dans les coûts de restructuration.

w. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existantes entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, ainsi que sur les déficits reportables. Cependant, selon les dispositions d'IAS 12, aucun impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Les actifs d'impôt différés ne sont maintenus au bilan que dans la mesure où les prévisions de résultat à moyen terme confèrent à la société concernée une assurance raisonnable de récupération. Le Groupe veille à assurer l'homogénéité entre les prévisions utilisées dans le cadre de cet exercice et celles retenues pour le calcul des dépréciations.

Les impôts différés sont évalués sur la base des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de l'exercice. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou quasi adopté, suivant le mode de comptabilisation initiale des impôts différés correspondants.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent d'impôts levés par la même autorité de taxation.

x. Actifs détenus en vue de la vente

Présentation au bilan

Les actifs non courants, ou groupes d'actifs, détenus en vue de la vente comme définis par la norme IFRS 5, sont présentés sur une ligne distincte de l'actif. De façon similaire, les dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentées sur une ligne distincte du passif. Les immobilisations classées en actifs à céder cessent d'être amorties à partir de la date à laquelle elles remplissent les conditions pour être classées en tant qu'actifs à céder.

Présentation au compte de résultat

Un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou abandonné est une composante majeure de l'entité s'il :

- ✓ Représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte,
- ✓ Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique majeure et distincte, ou

- ✓ Est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Lorsqu'un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou abandonné est une composante majeure de l'entité il est qualifié d'activité abandonnée et ses charges et ses produits sont présentés sur une ligne séparée au compte de résultat (résultat net des activités abandonnées) comprenant le total :

- ✓ Du profit ou de la perte après impôt des activités abandonnées, et
- ✓ Du profit ou de la perte après impôt résultant de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de vente, ou de la cession des actifs ou des groupes d'actifs destinés à être cédés constituant l'activité abandonnée.

Lorsqu'un groupe d'actifs, antérieurement présenté comme « destiné à être cédé », cesse de remplir les critères requis par la norme IFRS 5, chaque élément d'actifs et de passifs y afférents est reclassé dans les postes du bilan consolidé.

y. Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Après l'inscription initiale au bilan, la méthode d'évaluation et le mode de comptabilisation dépendent du classement de l'actif financier :

- ✓ Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat ;
- ✓ Les autres placements, essentiellement constitués de titres de participation, sont classés en actifs financiers disponibles à la vente. À chaque arrêté, la juste valeur des titres cotés sur un marché financier organisé est déterminée par référence aux prix de marché publiés. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres sur une ligne distincte et sont reprises en résultat lors de la cession de l'actif ;
- ✓ Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût amorti, au taux d'intérêt effectif.

Pour les deux dernières catégories, en cas d'indication objective d'une perte de valeur de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est constatée par résultat. Cette dépréciation est irréversible dans le cas des instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente et des titres de participation non cotés, comptabilisés au coût.

z. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend :

- ✓ La trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif : les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.
- ✓ Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de l'entité.

aa. Dettes financières

Lors de l'inscription initiale au bilan, la dette est comptabilisée à la juste valeur qui correspond à son prix d'émission diminuée du montant des coûts d'émission. Par la suite, la différence entre la valeur initiale de la

dette et sa valeur de remboursement est amortie sur une base actuarielle selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'égaliser la trésorerie reçue avec l'ensemble des flux de trésorerie engendrés par le service de l'emprunt.

bb. Instruments hybrides – OCEANE

Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation », si un instrument financier comporte différents composants ayant pour certains des caractéristiques de dette et pour d'autres des caractéristiques de capitaux propres, l'émetteur doit classer comptablement ces différents composants séparément en fonction de leur nature.

Ce traitement s'applique aux emprunts obligataires à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), l'option de conversion répondant à la définition d'un instrument de capitaux propres.

La composante classée en dettes financières est évaluée, en date d'émission, sur la base des flux de trésorerie futurs contractuels actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit de l'émetteur) d'une dette ayant des caractéristiques similaires mais ne comportant pas d'option de conversion ou de remboursement en actions.

La valeur de l'option de conversion est calculée par différence entre le prix d'émission de l'obligation et la valeur de la composante dette. Ce montant est enregistré dans un compte de réserves des capitaux propres.

Après cette évaluation initiale de la partie dette et capitaux propres, la composante dette est valorisée au coût amorti.

La charge d'intérêt sur la dette est calculée selon le taux d'intérêt effectif.

cc. Instruments dérivés

Couverture du risque de change

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats d'achats et ventes à terme de devises) pour se couvrir contre les risques associés à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, calculée par référence aux cours de change à terme constatés à date de clôture, pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires.

Lorsque ces opérations couvrent des transactions futures hautement probables (flux budgétés ou commandes fermes) mais non encore facturées et dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie (ou « Cash Flow Hedge »), la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé se décompose en deux éléments : la part dite « efficace » du gain ou de la perte latent de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres, alors que la part « inefficace » est comptabilisée en résultat financier. Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat (par exemple lorsque la vente prévue est facturée). Ces profits ou pertes sont rapportés au niveau de la marge opérationnelle dès lors qu'ils portent sur des transactions commerciales.

Seuls les instruments dérivés négociés avec des contreparties externes au Groupe sont considérés comme éligibles à la comptabilité de couverture.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture, sont enregistrées directement dans le résultat financier de l'exercice. Il s'agit notamment des instruments financiers dérivés correspondant à des couvertures économiques mais qui n'ont pas été ou ne sont plus documentés dans des relations de couverture comptable.

Couverture des risques liés à la variation des cours des métaux non-ferreux

Les contrats d'achat à terme de métaux non ferreux donnant lieu à livraison physique des métaux sont exclus du champ d'application de la norme IAS 39. La comptabilisation de ces achats a lieu lors de la livraison.

Le Groupe utilise des contrats d'achats et ventes à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour réduire son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non-ferreux (cuivre et aluminium). Ces contrats donnent lieu à un règlement en liquidités et constituent des instruments dérivés entrant dans le champ de la norme IAS 39.

La volatilité accrue des cours des métaux non-ferreux au cours des dernières années a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de couverture de flux de trésorerie, au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés. Ainsi, depuis le 1er novembre 2006, lorsque ces instruments couvrent des transactions futures hautement probables (achats de cathodes de cuivre), mais non encore facturées, et dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, ils suivent un traitement similaire à celui des instruments de change exposé ci-dessus : la part dite « efficace » du gain ou de la perte latente de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres, alors que la part « inefficace » est comptabilisée sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux ». Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés à la marge opérationnelle de la période au cours de laquelle l'élément couvert (i.e. l'achat de cathodes de cuivre) affecte le résultat.

Par ailleurs, les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture, sont enregistrées directement dans le résultat de l'exercice sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux ».

dd. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre :

- ✓ Le résultat net part du Groupe retraité du coût financier lié aux emprunts convertibles ;
- ✓ Le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par NEXANS (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres. Ce nombre tient notamment compte de l'effet de dilution généré par les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que la conversion des obligations convertibles.

Pour les options de souscription et d'achat d'actions, le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions retenues pour le calcul du résultat net dilué.

Note 2 Principaux évènements

a) Accord cadre en vue de l'acquisition du Groupe Madeco

Le 15 novembre 2007, le Groupe Nexans a conclu un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.

Le groupe Madeco a réalisé en 2006, dans ses activités câbles, un chiffre d'affaires à cours des métaux courants de 672 millions de dollars (490 millions d'euros au cours moyen de 2007) dans les trois domaines essentiels que sont les câbles d'infrastructures, industriels et du bâtiment (et plus marginalement les fils conducteurs). Au 1er semestre 2007, cette activité était réalisée principalement au Brésil (43%), marché le plus important d'Amérique du Sud, et pour le restant, au Chili (28%), au Pérou (18%), en Argentine (6 %) et en Colombie (5%).

Cette acquisition serait structurée :

- Pour partie comme une acquisition des titres de certaines filiales de Madeco dédiées à l'activité câble, le prix de cession étant déterminé sur la base d'une composante cash/reprise de dette de 422 millions de dollars (environ 287 millions d'euros au cours du 31 décembre 2007), et
- Pour le reste, par l'apport par Madeco à Nexans de la totalité des actions détenues par Madeco dans d'autres filiales dédiées. Cet apport sera rémunéré par l'émission de 2,5 millions d'actions nouvelles de Nexans au bénéfice de Madeco, qui sera soumis à un engagement de ne pas céder ses actions dans les 12 mois suivant la réalisation de l'opération et détiendrait environ 9% du capital de Nexans (sur la base de 28,1 millions d'actions).

Au cours de clôture de Nexans du 31 décembre 2007 de 85,50 €, la valeur d'entreprise en part totale (y compris intérêts minoritaires) serait d'environ 763 millions de dollars (518 millions d'euros). L'opération dégagerait sur cette base un goodwill, avant allocation à la juste valeur des actifs et passifs acquis, d'environ 220 millions d'euros.

La réalisation de l'opération reste notamment soumise à la signature d'un accord définitif, qui devrait intervenir au cours du mois de février 2008, à l'accord des actionnaires de Madeco et à celui des actionnaires de Nexans, ainsi qu'à l'obtention d'autorisations réglementaires. En ce qui concerne Nexans, l'Assemblée Générale des actionnaires amenée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2007 se prononcera également sur l'émission d'actions nouvelles en rémunération de l'apport de Madeco et la nomination d'un représentant du groupe Madeco en tant que membre du Conseil d'Administration de Nexans.

b) Evolution du périmètre

Les principales modifications intervenues sur le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2007 sont les suivantes :

- Nexans a acquis au 30 novembre 2007 70 % des titres de la société Multinational Trade (distributeur de matériel électrique espagnol) pour un montant de 7,4 millions d'euros. Nexans a par ailleurs conclu un put / call croisé à échéance 3 ans sur les 30 % résiduels du capital. Multinational Trade a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 millions d'euros sur 2007 (novembre 2006 à novembre 2007) avec pour principal fournisseur Nexans (environ 70 % des achats).

Les effets de cette acquisition sur le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net consolidé de l'exercice 2007 n'étant pas significatifs au regard des comptes consolidés, Multinational

Trade n'a été consolidée qu'à compter du 31 décembre 2007. Le goodwill comptabilisé au 31 décembre 2007, avant toute allocation aux actifs et passifs acquis (cette dernière sera opérée sur l'exercice 2008), et tenant compte du put sur minoritaires, s'élève à 6,2 millions d'euros.

- Le Groupe avait engagé sur l'exercice 2006 des négociations pour la cession de ses activités résiduelles de fils émaillés au Canada et en Chine. En application d'IFRS 5, les postes du bilan de ces entités étaient classés au 31 décembre 2006 en actifs détenus en vue de la vente.

La cession du site de Simcoe au Canada, au Groupe américain Superior Essex, a été concrétisée fin avril 2007 pour un montant de 9,8 millions d'euros (hors effet positif lié au recouvrement des postes de BFR opérationnel restés propriété de Nexans) se traduisant par une plus value de 0,2 million d'euros (comptabilisée sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat). Le Groupe a par ailleurs encaissé le BFR pour 7 millions d'euros. Le chiffre d'affaires courant et la marge opérationnelle réalisés par cette unité opérationnelle sur les quatre premiers mois de l'année 2007 sont de respectivement 33 et 2 millions d'euros.

La clôture de la cession de l'entité 'Nexans Tianjin Magnet Wires and Cables' en Chine est intervenue en juillet 2007. Le Groupe a dégagé à cette occasion une légère moins value de 1,5 M€ (comptabilisée sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat) et a réduit sa dette nette de 11,2 M€. Cette entité a réalisé un chiffre d'affaires courant et une marge opérationnelle de respectivement 19 millions d'euros et 1 million d'euros sur le premier semestre 2007.

- Le Groupe Superior Essex a exercé son option d'achat sur les 40 % résiduels détenus par Nexans dans Essex Nexans, la joint venture créée en 2005 à l'effet de regrouper l'ensemble des activités européennes de fils émaillés de Superior Essex et de Nexans. La cession de cette participation résiduelle de 40 % a été actée le 28 juin 2007 pour un montant de 22,4 millions d'euros conduisant à dégager une plus value de 0,2 millions d'euros (comptabilisée sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat). En outre, Essex Nexans a remboursé à Nexans 11,3 millions d'euros correspondant au financement qui lui avait été consenti.

Conformément aux dispositions contractuelles, et compte tenu du niveau d'EBITDA de l'entité Essex Nexans sur l'exercice 2006, Nexans a par ailleurs perçu sur le premier semestre 2007 un complément de prix de 3 millions d'euros relatif à la cession de ses premiers 60 % dans son activité de fils émaillés. Ce complément de prix a été comptabilisé sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous les principales variations de périmètre intervenues au cours des exercices 2006 et 2005 :

- Nexans a acquis le 1^{er} décembre 2006, 100% des titres du Groupe australien Olex, leader de l'industrie du câble de l'Asie australe, pour un montant de 515 millions de dollars australiens (environ 310 millions d'euros). Conformément aux termes du contrat d'acquisition, le Groupe Nexans a par ailleurs versé durant l'exercice 2007 un complément de prix de 41 millions de dollars australiens (soit environ 26 millions d'euros) calculé sur la base de l'évolution de l'actif net du sous Groupe Olex.

Les effets de cette acquisition sur le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net consolidé de l'exercice 2006 n'étant pas significatifs au regard des comptes consolidés, Olex n'a été consolidé qu'à compter du 31 décembre 2006.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, Nexans a finalisé sur le second semestre 2007 l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Les principales allocations portent sur les immobilisations corporelles (et principalement les machines & équipements) ainsi que sur les immobilisations incorporelles (relations clients et marques). Les comptes au 31 décembre 2006 ont été retraités pour prendre en compte cette allocation définitive (voir également **Note 11**).

Sur l'exercice 2007, le Groupe Olex a dégagé un chiffre d'affaires courant et une marge opérationnelle, après prise en compte des retraitements liés à l'allocation à la juste valeur des actifs et passifs acquis, de respectivement 419 et 28 millions d'euros.

- Nexans a créé au Japon, au cours du second semestre 2006, la société Nippon High Voltage Cable Corp. (NVC), dont elle détient 66%, les 34% restant étant détenus par Viscas (JV Furukawa Electric Co., Ltd. et Fujikura Ltd), qui a apporté à NVC son usine existante située à Tokyo Bay. NVC est consolidée à compter du 31 décembre 2006 et sera dédiée à la production de câbles d'énergie haute tension sous-marins pour le compte exclusif des deux actionnaires et n'aura pas d'autre activité commerciale. Cette entité a contribué au chiffre d'affaires courant du Groupe pour 14 millions d'euros sur l'exercice 2007, sa marge opérationnelle étant encore négative compte tenu de la phase de montée en puissance de la production.
- Nexans a cédé le 1er février 2006 ses activités de distribution en Suisse (Electro-Matériel SA) pour une valeur d'entreprise de 206 millions d'euros, générant ainsi une plus-value de 149 millions d'euros. Electro-Matériel SA avait réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 189 millions d'euros, un EBITDA (avant contribution aux frais centraux) de 21,3 millions d'euros et une marge opérationnelle (sur ces mêmes bases) supérieure à 18 millions d'euros. La contribution au chiffres d'affaires courant et à la marge opérationnelle du mois de janvier 2006 d'Electro-Matériel SA avait été respectivement de 16 et 1 millions d'euros.
- Les activités de fils émaillés du Groupe en Europe ont été apportées en 2005 à la société Essex Nexans, société créée avec le Groupe Superior Essex, dans laquelle Nexans conservait une part minoritaire de 41 % (réduite à 40% début 2006 puis cédée intégralement sur le premier semestre 2007, voir ci dessus) ; cette participation a été évaluée selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 21 octobre 2005 jusqu'à la date de cession, les résultats étant présentés en « résultat des activités abandonnées » conformément à la norme IFRS 5 (cf. **Note 8**) ;
- Nexans a cédé sa filiale de distribution norvégienne *Nexans Distribusjon* le 28 août 2005, pour un montant de 45 millions d'euros dégageant une plus-value nette de 33 millions d'euros. La contribution de cette société au chiffre d'affaires 2005 (8 mois) s'élevait à 75 millions d'euros.

c) Emission obligataire

Nexans, a procédé le 2 mai 2007 à une émission obligataire pour un montant de 350 millions d'euros à 10 ans. Le placement de l'émission a été effectué auprès d'une très large base d'investisseurs européens avec une prédominance des investisseurs français (35 %) et britanniques (34%). L'objectif du Groupe était de refinancer sa dette existante, diversifier ses sources de financement et allonger la durée de vie moyenne de sa dette.

Principales conditions de l'emprunt :

- Montant 350 millions d'euros
- Coupon 5,75 %
- Date de règlement 2 mai 2007
- Echéance 2 mai 2017
- Prix d'émission 99.266 %
- Spread 140 points de base au-dessus du taux de swap 10 ans
- Notation de l'émission BB (S&P)

d) Dividendes

L'Assemblée Générale mixte du 10 mai 2007 a approuvé le versement d'un dividende de 1,20 euros par action.

Ces dividendes ont été mis en paiement le 15 mai 2007 pour un montant total de 30,6 M€.

Note 3 Informations par métier et par zone géographique

L'information sectorielle est présentée selon deux axes :

- Par métier, axe primaire sur lequel est basée l'information financière utilisée par le Groupe, dans la mesure où les risques et les taux de rentabilité sont affectés principalement par les différences entre les produits offerts ; et
- Par zone géographique.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les secteurs d'activité sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données sectorielles suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers ce qui implique notamment que :

- Les données à compter de 2006 ont été établies après le changement relatif à la comptabilisation des stocks de métaux non ferreux (cf. **Note 1.b**). Les données de l'exercice 2005 ont été retraitées pour tenir compte de l'impact de ce changement.
- Les données de l'exercice 2006 ont par ailleurs été retraitées pour tenir compte de l'allocation définitive réalisée courant du deuxième semestre 2007, suite à l'acquisition du Groupe Olex (cf. **Note 11**).

La mesure de la performance de chaque secteur est basée sur la marge opérationnelle.

Ces informations s'entendent hors activités abandonnées qui ne sont pas reprises dans la présente note dès lors qu'elles ne présentent pas des flux significatifs au regard du Groupe. Les activités abandonnées font l'objet d'une présentation séparée dans la **Note 8** ci après.

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les métiers suivants:

- "Fils conducteurs", comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés qui ne sont pas en cours de cession,
- "Energie¹", constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), des câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie (dont les câbles spéciaux pour application électronique) et des câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment,
- "Télécom", qui regroupe les câbles pour réseaux Télécom privés, les composants de jonction pour câbles de réseaux Télécom et les câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux Télécom publics,
- La rubrique "Autres" inclut essentiellement certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les métiers ainsi que les éliminations inter-métiers sur les flux commerciaux.

¹ Conformément à la nouvelle segmentation du plan stratégique, les câbles sous-marins utilisés pour la commande à distance de véhicules et robots sous-marins et les câbles électroniques ont été respectivement intégrés dans les segments « Infrastructures d'énergie » et « Industrie » à compter du 1^{er} janvier 2007, compte tenu de la similitude des marchés et des clients auxquels ils sont destinés. Ces câbles sont donc regroupés en 2007 sous le métier Energie et non plus dans le métier Telecom. Les données 2006 présentées dans cette Note 3 n'ont pas été retraitées.

Le chiffre d'affaires de ces deux activités représente 213 millions d'euros (à métaux non ferreux constants) sur l'exercice 2007 contre 160 millions d'euros sur l'exercice 2006.

a) Informations par métier

<i>en millions d'euros</i>	Fils conducteurs	Energie **	Télécom	Autres (ou non alloués)	Eliminations inter métiers *	Total Groupe
31/12/2007						
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	2 603	5 270	638	11	(1 110)	7 412
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	845	3 780	529	11	(343)	4 822
Marge opérationnelle	9	365	49	(14)		409
Dotation aux amortissements sur immobilisations	(3)	(76)	(13)	(9)		(101)
Pertes de valeur	(34)	(21)	(7)			(63)
Reprises de pertes de valeur		38	4			42
EBITDA ***	12	441	62	(5)		510
Coûts de restructuration	(3)	(8)		(2)		(14)
Investissements bruts	10	141	14	10		174
Immobilisations corporelles nettes	13	759	98	22		893
Total actifs sectoriels nets ****	400	3 014	270	56		3 740
Total passifs sectoriels *****	281	879	85	84		1 329
Participations dans les entreprises associées	1					1
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées						-
Effectifs (nombre de salariés)	779	18 089	2 183	847	-	21 898
31 décembre 2006 (1)						
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	3 438	4 298	781	9	(1 038)	7 489
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 133	2 983	648	9	(331)	4 442
Chiffre d'affaire à cours métaux constants et cours de change 2007	1 163	3 104	472	9	(375)	4 373
Marge opérationnelle	(4)	233	48	(18)	-	260
Dotation aux amortissements sur immobilisations	(10)	(62)	(19)	(4)	-	(95)
Pertes de valeur	(54)	(61)	(9)	(4)	-	(128)
Reprises de pertes de valeur	-	19	8	-	-	27
EBITDA ***	6	296	67	(14)	-	355
Coûts de restructuration	(5)	(19)	(24)	(1)	-	(48)
Investissements bruts	14	137	17	4	-	171
Immobilisations corporelles nettes	23	643	143	20	-	829
Total actifs sectoriels nets ****	662	2 725	399	41	-	3 826
Total passifs sectoriels *****	416	732	100	50	-	1 298
Participations dans les entreprises associées	22	-	-		-	22
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	3	-	-		-	3
Effectifs (nombre de salariés)	1 140	15 952	3 276	782	-	21 150
31 décembre 2005 retraité						
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	1 991	3 342	677	10	(573)	5 449
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 056	2 865	630	10	(298)	4 263
Chiffre d'affaires à cours métaux constants et cours de change 2006	1 076	2 883	631	10	(298)	4 301
Marge opérationnelle	6	171	25	(16)	-	186
Dotation aux amortissements sur immobilisations	(10)	(61)	(20)	(4)	-	(95)
Pertes de valeur	(0)	(14)	(22)	(18)	-	(55)
Reprises de pertes de valeur	4	15	3	-	-	21

EBITDA ***	15	232	45	(12)	-	280
Coûts de restructuration	(4)	(12)	(6)	(3)	-	(24)
Investissements bruts	6	102	20	1	-	129
Immobilisations corporelles nettes	96	498	146	38	-	778
Total actifs sectoriels nets ****	562	1 936	398	36	-	2 933
Total passifs sectoriels *****	281	639	112	48	-	1 079
Participations dans les entreprises associées	17	1	-	-	-	18
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	-	-	-	-	-	-
Effectifs (nombre de salariés)	1 162	14 157	3 473	792	-	19 584

* Les éliminations inter-métiers proviennent pour l'essentiel de l'activité « Fils conducteurs », située en amont des autres métiers du Groupe

** Dont chiffres d'affaires (à cours métaux courants) relatif aux contrats de construction : 511 millions d'euros en 2007 (394 millions d'euros en 2006)

*** Marge opérationnelle avant dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles

**** Les actifs sectoriels incluent les immobilisations incorporelles et corporelles, les stocks, les créances clients, les avances fournisseurs, les montants dus par les clients sur les contrats de construction, les autres créances opérationnelles et le goodwill.
Les actifs sectoriels en 2007 incluent les éléments des entités destinées à être cédées. Ils représentent 145,4 M€ de total actif sectoriel et 34,9 M€ d'immobilisations corporelles nettes.

***** Les passifs sectoriels incluent les dettes fournisseurs, les montants dus aux clients sur les contrats de construction, les avances et acomptes reçus, les provisions sur affaires et les autres dettes opérationnelles.. Les passifs sectoriels en 2007 incluent les éléments des entités destinées à être cédés pour 39,4 M€.

(1) Dont Olex au 31/12/2006

Immobilisations corporelles nettes	-	83	-	-	-	83
Total actifs sectoriels nets ****	-	394	-	-	-	394
Total passifs sectoriels *****	-	27	-	-	-	27
Effectifs (nombre de salariés)	-	929	-	-	-	929

b) Informations par zone géographique

en millions d'euros

	France***	Allemagne	Autres Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du Monde	Total Groupe
31 décembre 2007							
Chiffre d'affaires à cours métaux courants (avant éliminations inter zones)	2 871	935	2 390	1 333	886	591	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants inter zones géographiques	(1 032)	(83)	(432)	(1)	(15)	(31)	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	1 839	852	1 958	1 332	871	560	7 412
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 083	621	1 511	662	571	374	4 822
Marge opérationnelle	61	65	123	78	50	31	409
Investissements bruts	35	28	55	10	16	29	174
Immobilisations corporelles nettes	146	120	264	90	153	121	893
Total actifs sectoriels nets *	973	386	1 062	307	640	372	3 740
Effectifs (nombre de salariés)	3 919	2 862	8 407	1 870	2 269	2 571	21 898
31 décembre 2006 **							
Chiffre d'affaires à cours métaux courants (avant éliminations inter zones)	3 112	911	2 175	1 745	435	519	-
Chiffre d'affaires à cours métaux courants inter zones géographiques	(937)	(59)	(354)	(2)	(6)	(50)	-
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	2 175	852	1 821	1 743	429	469	7 489
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 037	582	1 402	813	277	331	4 442
Chiffre d'affaires à cours métaux constants et cours de change 2007	1 037	582	1 397	769	261	326	4 373
Marge opérationnelle	35	33	72	63	19	37	260
Investissements bruts	30	18	64	24	6	30	171
Immobilisations corporelles nettes	158	105	235	88	153	91	829
Total actifs sectoriels nets *	1 180	404	989	305	616	332	3 826
Effectifs (nombre de salariés)	3 858	2 707	7 807	1 960	2 459	2 359	21 150
31 décembre 2005 retraité							
Chiffre d'affaires à cours métaux courants (avant éliminations inter zones)	2 065	692	1 846	1 153	302	348	-
Chiffre d'affaires à cours métaux courants inter zones géographiques	(592)	(43)	(293)	(1)	(3)	(26)	-
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	1 473	649	1 553	1 152	299	322	5 449
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 024	553	1 412	753	247	275	4 263
Chiffre d'affaires à cours métaux constants et cours de change 2006	1 024	553	1 406	777	259	283	4 301
Marge opérationnelle	6	27	73	41	11	28	186
Investissements bruts	18	22	52	12	14	12	129
Immobilisations corporelles nettes	165	121	213	125	86	68	778
Total actifs sectoriels nets *	874	363	860	365	220	250	2 933
Effectifs (nombre de salariés)	3 823	2 685	7 766	1 835	1 270	2 205	19 584

* Les actifs sectoriels incluent les immobilisations incorporelles et corporelles, les stocks, les créances clients, les montants dus par le client sur les contrats de construction, les avances fournisseurs, les autres créances opérationnelles et le goodwill.

** Après prise en compte de l'allocation définitive Olex au 31 décembre 2006. Voir ci-dessus **Note 3.a).**

*** Y compris activité Corporate

c) Chiffre d'affaires courant par marché géographique

en millions d'euros

	France	Allemagne	Autres Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du Monde	Total Groupe
Année 2007	998	762	2 283	1 380	993	996	7 412
Année 2006	987	852	2 512	1 729	512	896	7 489
Année 2005	740	616	1 957	1 127	407	601	5 449

Note 4 Frais de personnel, effectifs et droit à la formation

		2007	2006	2005
Frais de personnel (charges sociales incluses)	(en millions d'euros)	909	813	800
Effectifs des sociétés intégrées à la fin de l'exercice	(en nombre de salariés)	21 898	21 150	19 584
Droit individuel à la formation *	(en heures)	280 000	209 085	149 318

* Volume d'heures de formation cumulé au 31 décembre correspondant aux droits acquis par les salariés des sociétés françaises. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit à la formation sont considérées comme des charges de période et ne sont pas provisionnées.

Les rémunérations versées sous forme d'avantages en actions au sens de la norme IFRS 2 sont incluses dans les frais de personnel présentés ci-dessus. Ces dernières s'élèvent respectivement à 5,6 millions d'euros sur 2007, 3,4 millions d'euros sur 2006 et 2,4 millions d'euros sur 2005. Se référer également à la **Note 20** pour plus de détail.

Note 5 Autres charges financières

en millions d'euros

	2007	2006	2005
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	1	1
Provisions	0	1	(0)
Résultats de change (nets)	(19)	(18)	4
Effet de l'actualisation sur engagements sociaux *	(34)	(33)	(36)
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements sociaux *	19	18	19
Autres	(4)	(5)	(5)
Autres charges financières	(37)	(36)	(17)

* Se référer à la **Note 21**.

Note 6 Plus et moins-values de cession d'actifs

en millions d'euros	2007	2006	2005
Plus values nettes sur cessions d'actifs immobilisés	3	1	0
Plus values nettes sur cession de titres *	1	149	33
Autres	-	1	1
Plus et moins-values de cession d'actifs	4	151	34

* En 2006, cession de la société Electro-Matériel (Suisse) (cf. **Note 2**)
En 2005, cession de Nexans Distribusjon (Norvège)

Note 7 Dépréciations d'actifs nettes

en millions d'euros	2007	2006	2005	
			retraité	Publié
Pertes de valeur sur immobilisations	(59)	(109)	(49)	(14)
Reprises de pertes de valeur sur immobilisations	42	27	21	8
Pertes de valeur sur goodwill	(4)	(19)	(6)	-
Ecarts d'acquisition négatifs constatés en résultat		2	2	2
Dépréciations d'actifs nettes	(21)	(99)	(32)	(4)

Evolutions majeures

Le Groupe procède au cours du 4^e trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme établies par les différentes entités opérationnelles (se référer aux **Notes 1.I et 1.o**).

Les dépréciations d'actifs nettes complémentaires de 21 millions d'euros comptabilisées sur l'exercice 2007 couvrent des situations contrastées mais s'inscrivent dans le prolongement des tendances identifiées lors des arrêts précédents :

- La dépréciation la plus significative porte sur les activités amont du Groupe (fils machine et fils conducteurs) qui sont désormais quasiment intégralement dépréciées. Au-delà de l'alourdissement des capitaux employés lié à la hausse du prix des matières premières, cette évolution marque la décision du Groupe de se recentrer sur ses seuls besoins internes.

Les câbles d'infrastructure en Italie ont également à nouveau été fortement dépréciés en 2007. Les performances actuelles de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils se rattachent ne permettent pas d'estimer une valeur d'utilité à un niveau suffisant. Les câbles pour le bâtiment en Allemagne ont également supporté une dépréciation complémentaire pour des raisons similaires. Une dépréciation a par ailleurs été prise en compte sur l'unité génératrice de trésorerie 'câbles d'infrastructure Telecom' en Espagne pour s'aligner sur sa valeur de marché probable compte tenu du processus de cession en cours (voir **Note 8**). Au total, ces dépréciations d'actifs ont représenté un montant de 59 millions d'euros.

Une dépréciation complémentaire a par ailleurs été comptabilisée sur le goodwill de la société Liban Câbles suite à une évolution défavorable du taux d'actualisation qui s'explique par une hausse de la prime pour risque suite aux tensions géopolitiques accrues dans ce pays

- A l'inverse, une reprise significative a été actée sur la Chine, et dans une moindre mesure, sur le Maroc et le Brésil. Ces pays présentent en effet des perspectives de croissance élevées désormais confortées par une évolution très favorable de leurs marges en 2007. En prenant en compte la reprise significative également constatée sur l'activité câbles d'Infrastructures en Allemagne, suite à un repositionnement sur des produits à plus forte valeur ajoutée, ainsi que dans une moindre ampleur, sur la Suisse en raison de la poursuite du redressement des activités, les reprises de pertes de valeur sur l'exercice 2007 totalisent 42 millions d'euros.

En 2006, les pertes de valeur d'un montant total de 109 millions d'euros portaient déjà principalement sur les activités amont du Groupe (fils machine, fils conducteurs et solde des activités de fils émaillés au Canada et en Chine) dont les capitaux employés avaient été particulièrement affectés par la hausse du prix des matières premières. Etaient également concernés les câbles d'infrastructures d'énergie en Allemagne, Italie, Grèce, Egypte et Corée du Sud. Ces évolutions avaient également conduit à comptabiliser des pertes de valeur à hauteur de 19 millions d'euros sur les écarts d'acquisition des sociétés Liban Câbles, ICC (Egypte), Nexans Tianjin et Nexans Inc. A l'inverse, le redressement des activités de câbles industriels en Suisse et en Allemagne, de câbles spéciaux pour applications électroniques en France et de câbles pour le bâtiment aux Etats-Unis avait permis de constater des reprises de pertes de valeur pour un montant global de 27 millions d'euros.

Comme exposé dans la **Note 1.b.**, la revalorisation du stock outil, induite par l'utilisation du coût moyen pondéré à compter de l'exercice 2006, a augmenté le besoin en fonds de roulement inclus dans les actifs non monétaires devant faire l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de pertes de valeur. Il en a donc découlé une augmentation des dépréciations nettes comptabilisées au titre de certaines unités génératrices de trésorerie au 31 décembre 2005 par rapport aux dépréciations déjà comptabilisées :

- Dans les comptes de l'exercice 2005, les pertes de valeur constatées portaient principalement sur les activités de câbles spéciaux pour applications électroniques en Belgique, de câbles industriels en Suisse et en Belgique, de câbles pour réseaux privés au Royaume-Uni et de câbles d'infrastructures Télécom en Espagne. Les reprises de pertes de valeur concernaient les activités du marché général en France, les câbles d'infrastructures Télécom au Maroc et les activités de métallurgie en Chine.
- Dans les comptes retraités de l'exercice 2005, des dépréciations complémentaires avaient été constatées sur les activités de câbles spéciaux pour applications électroniques en France et au Brésil, les câbles spéciaux en Allemagne et en Suisse et certains actifs de support en Allemagne. Le Groupe avait également constaté des pertes de valeur sur les écarts d'acquisition des sociétés Nexans Inc et Nexans Brazil.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues, par zone géographique, pour l'établissement des business plans dans le cadre des tests de pertes de valeur sont les suivantes. Exception faite de l'Amérique du Nord, on note une progression généralisée des taux d'actualisation retenus liée à l'augmentation des taux long terme ainsi qu'à la révision à la hausse de certaines primes de risque pays spécifiques:

	Taux d'actualisation (avant impôt) des flux futurs	Taux d'actualisation (après impôt) des flux futurs	Taux de croissance à l'infini
2007			
Europe (Zone euro)	13.5%	9,0 %	0,5 % à 2,0 %
Etats Unis	12.9%	9,0 %	2,0 %
Canada	12.9%	9,0 %	0,5 % à 2,0 %
Australie	12.8%	10,0 %	3,0 %
Chine	12%	11,0 %	4,0 %
Corée	13.3%	10,0 %	2,0 % - 4,0 %
Brésil	16.2%	11,5 %	4,0 %
Turquie	16.7%	13,5 %	3,0 %
Liban	20.2%	18,0 %	5,0 %
2006			
Europe	10,6%	8,0%	2%
Amérique du Nord	11,9%	9,0%	2%
Chine	11,9%	10,0%	2%
Corée	10,2%	8,0%	2%
Egypte	14,4%	12,0%	2%
Brésil	15,2%	11,0%	2%
Turquie	16,7%	12,0%	2%
Liban	17,8%	15,5%	2%
2005			
Europe et Amérique du Nord	10,2%	7,7%	2%
Amérique du Nord	10,2%	7,7%	2%
Chine	10,5%	8,8%	2%
Corée	11,4%	8,9%	2%
Egypte	11,1%	9,2%	2%
Brésil	17,6%	12,8%	2%
Turquie	20,7%	14,8%	2%
Liban	18,5%	16,1%	2%

L'évaluation des flux de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation, est basée sur les courbes de marché des métaux à 5 ans observées à fin octobre 2007. La valeur terminale retenue est proche de la valeur de la dernière prévision de marché disponible. Plus précisément, les prévisions suivantes ont été retenues pour le Cuivre et l'Aluminium (moyennes communiquées ci-dessous sur une base 12 mois) :

Euro / tonne	Cuivre	Aluminium
2008	5 367	1 798
2009	5 042	1 817
2010	4 673	1 797
2011	4 313	1 756
2012	3 963	1 713
Valeur terminale	3 728	1 627

La seule Unité Génératrice de Trésorerie qui porte des immobilisations incorporelles non amortissables et un goodwill significatif au regard du Groupe au 31/12/2007 est l'Australie (respectivement 15 M€ et 131 M€). La valeur recouvrable de cette Unité Génératrice de Trésorerie a été déterminée sur la base de sa valeur d'utilité conformément à la méthodologie présentée en **Note 1.o.** en retenant notamment les dernières prévisions à moyen terme (2008-2010) approuvées par le management du Groupe. Les autres hypothèses clés utilisées pour ces projections sont présentées ci avant.

Analyses de sensibilité

Les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections approuvées par le management du Groupe ainsi que sur les principales hypothèses présentées ci avant. Au 31 décembre 2007, les principaux facteurs de sensibilité suivants ont été identifiés :

- Une variation de + 1 % du taux d'actualisation sur l'unité génératrice de trésorerie « Câbles Bâtiment France » conduirait à une dépréciation complémentaire de l'ordre de 29 millions d'euros.
- Le maintien de prix au détail à compter de 2008 similaires à ceux observés sur 2007 conduirait à reprendre l'impairment cumulé constaté sur l'unité génératrice de trésorerie « Câbles Bâtiment France » pour 18 millions d'euros.
- Une variation de + 1 % du taux d'actualisation sur l'unité génératrice de trésorerie « Câbles Industrie Allemagne » conduirait à une dépréciation complémentaire de 19 millions d'euros.

Note 8 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2007, des négociations sont en cours avec un tiers pour la cession de l'activité câbles d'infrastructure Telecom en Espagne. Le Groupe a par ailleurs initié auprès d'un intermédiaire financier, un processus de consultation visant à céder sa branche Harnais (incluant les sous segments « automobile » et « ferroviaire »). Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs et passifs relatifs à ces activités ont donc été regroupés à cette date sur les lignes « Actifs et Groupes d'actifs détenus en vue de la vente » et « Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente » du bilan consolidé du Groupe, au même titre que le solde des actifs de fils émaillés italiens. Ces deux activités ne répondant pas aux critères de présentation

séparée au compte de résultat tels que définis par la norme IFRS 5, leurs flux restent inclus ligne à ligne dans le compte de résultat 2007 du Groupe, au sein des activités poursuivies.

Au 31 décembre 2006, des négociations avaient été engagées pour la cession des activités résiduelles de fils émaillés au Canada et en Chine (cessions réalisées sur 2007, voir **Note 2**). En application de la norme IFRS 5, les postes du bilan de ces activités étaient reclassés avec ceux des activités cédées ou abandonnées (i.e. solde des actifs et passifs des activités de fils émaillés italiennes fermées fin 2005) sur deux lignes, « Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente » à l'actif, et « Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente » au passif, du bilan consolidé de Nexans au 31 décembre 2006. Cette opération ne répondant pas aux critères de présentation séparée au compte de résultat tels que définis par la norme IFRS 5, leurs flux restent inclus ligne à ligne dans le compte de résultat 2006 et 2007 du Groupe au sein des activités poursuivies.

Au 31 décembre 2005, ces rubriques du bilan incluaient également les actifs et passifs de la société Electro-Matériel, qui a été cédée le 1er février 2006 (voir **Note 2**). Au compte de résultat, les activités de fils émaillés en Europe cédées (« activités Europe ») ou abandonnées (« activités italiennes ») au cours de l'exercice 2005 sont présentées depuis cette date sur une seule ligne « Résultat net des activités abandonnées ».

a) Bilan des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente

au 31 décembre, en millions d'euros

	2007	2006	2005
Immobilisations incorporelles et corporelles	47	25	29
Stocks et en-cours, nets	46	6	21
Clients et autres actifs	57	29	31
Actifs des activités détenues en vue de la vente	150	60	81
Autres actifs détenus en vue de la vente	-	-	-
Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	150	60	81
Pensions et indemnités de départ à la retraite	3	0	-
Provisions	3	0	1
Dettes financières	0	7	1
Fournisseurs et comptes rattachés	37	10	11
Autres passifs	1	5	26
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	45	22	39

b) Compte de résultat des activités abandonnées

Le compte de résultat des activités abandonnées sur les exercices 2007, 2006 et 2005 se présente de la façon suivante :

en millions d'euros

	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Chiffres d'affaires net	-	-	146
Chiffres d'affaires à prix metal constant	-	-	131
Marge opérationnelle	-	-	(2)
Coûts de restructuration, impairment, variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux	-	(4)	(37)
Coût de l'endettement financier	-	-	(1)
Résultat avant impôt	-	(4)	(40)

Impôts sur les bénéfices	-	(0)
Résultat après impôts des activités cédées ou à vendre	-	(4)
Résultat de cession après impôts des activités cédées ou à vendre	-	(6)
Résultat net	-	(4)

c) Variation de trésorerie des activités abandonnées

<i>en millions d'euros</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Capacité d'autofinancement (1)	-	(5)	(9)
Variation nette des actifs et passifs courants (2)	-	5	19
Flux de trésorerie d'investissement (3)	-	-	(3)
Flux de trésorerie de financement (4)	-	-	(7)
Impact de la variation du périmètre des activités abandonnées (5)	-	(1)	3
Augmentation / (diminution) de la trésorerie des activités abandonnées (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	-	(1)	3

Note 9 Impôt sur les bénéfices

a) Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005	
			Retraité*	Publié
Charge d'impôt exigible	(64)	(58)	(46)	(46)
(Charge) produit net d'impôts différés	(19)	10	10	20
Impôts sur les bénéfices	(84)	(48)	(36)	(26)

* Voir **Note 1.b**

Nexans SA est mère d'un groupe fiscal de 12 sociétés en France en 2007. D'autres groupes fiscaux ont été constitués lorsque cela était possible (notamment en Allemagne ou en Amérique du Nord).

b) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005 publié
Résultat avant impôt	281	297	189
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43%	34,43%	34,43%
(Charge) produit d'impôt théorique	(97)	(102)	(65)
- Différentiels de taux courant des pays étrangers	6	3	8
- Charges non déductibles	(10)	2	1
- Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et autres différences temporelles déductibles générés pendant la période	(13)	(2)	
- Utilisation dans l'exercice de reports déficitaires ou autres différences temporelles déductibles n'ayant pas donné lieu précédemment à comptabilisation d'actifs d'impôts différés	24		20
- Comptabilisation de produits d'impôts antérieurement non reconnus sur les déficits reportables et les autres différences temporaires déductibles.	11		
- Eléments taxés à taux réduit ou nul (dont principalement plus values sur cessions de titres)	1	50	9
- Effet des changements de taux d'impôt	(6)		
- Crédits d'impôt	-	1	1
- Autres	0		
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(84)	(48)	(26)
Taux d'impôt effectif (%)	29,84%	16,31%	13,78%

La charge d'impôt théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante. Sur les différents exercices présentés, l'impôt exigible relatif à des périodes antérieures est non significatif.

c) Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

Au 31 décembre 2007, les impôts différés directement comptabilisés en capitaux propres, et résultant principalement de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés en capitaux propres, s'élèvent à 23 millions d'euros et s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006
Par type de sous-jacent		
Océane	(10)	(10)
Couverture de flux de trésorerie métal	3	10
Couverture de flux de trésorerie change	(15)	1
	(23)	1

Au sein des capitaux propres, l'impôt différé sur l'Océane a été reclassé au sein de la rubrique 'réserves consolidées' au 31/12/2007 (préalablement comptabilisé dans la rubrique 'variations de juste valeur et autres'). L'impôt différé sur les couvertures de flux de trésorerie est comptabilisé dans la rubrique 'variations de juste valeur et autres'.

d) Impôts différés constatés au bilan

Les impôts différés sont présentés par nature de différences temporelles dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2005 retraité *	Impact résultat	Effets de change	Regroupements d'entreprises	Autres	31/12/2006 **		
<i>en millions d'euros</i>								
Immobilisations corporelles et incorporelles	31	7		(27)	12	22		
Stocks	0	0		(0)	(0)	0		
Provisions	(45)	2		0	8	(34)		
Autres différences temporelles	(14)	52		2	(12)	27		
Reports déficitaires	447	(107)	-	1	(21)	320		
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	419	(47)	-	(24)	(13)	335		
Impôts différés actifs non reconnus	(399)	56	-	(0)	11	(332)		
Impôts différés nets	20	9		(24)	(2)	3		
Dont impôts différés actifs reconnus	53					97		
Dont impôts différés passifs	(33)					(94)		
	31/12/2006 **	Impact résultat	Effets de change	Regroupements d'entreprises	Changement de taux	Impact capitaux propres	Autres	31/12/2007
<i>en millions d'euros</i>								
Immobilisations corporelles et incorporelles	22	9					2	33
Stocks	0	16					(40)	(24)
Provisions	(34)	5					1	(28)
Autres différences temporelles	27	(34)	1			(23)	(15)	(44)
Reports déficitaires	320	(43)			(54)		2	225
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	335	(47)	1	-	(54)	(23)	(50)	162
Impôts différés actifs non reconnus	(332)	34			48		50	(199)
Impôts différés nets	3	(13)	1	-	(6)	(23)	-	(37)
Dont impôts différés actifs reconnus	98							48
Dont impôts différés passifs	(94)							(85)

* Cf. **Note 1.b**

** Après prise en compte de l'allocation définitive sur Olex soit principalement un impôt différé passif de 30 millions d'euros complémentaire sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

Les 'Autres différences temporelles' couvrent notamment les retraitements de consolidation relatifs aux instruments financiers (juste valeur des instruments dérivés, part optionnelle de l'OCEANE...).

Les actifs d'impôts sur reports déficitaires sont constatés dans des sociétés dont les business plans permettent de s'assurer de l'existence d'une charge d'impôt future.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable s'élèvent respectivement à : 199, 332 et 399 millions d'euros aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005. Ces actifs d'impôts différés comprennent pour l'essentiel les déficits fiscaux reportables mentionnés en note e) ci après.

e) Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables et non utilisés représentent une économie potentielle d'impôts de 225 millions d'euros au 31 décembre 2007 (320 et 447 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 2005), dont 157 millions d'euros concernent les filiales allemandes (205 et 279 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 2005) et 15 millions d'euros concernent les filiales françaises (55 et 76 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 2005).

Pour les pays présentant une situation active d'impôts différés nets, après imputation des actifs et passifs d'impôts différés sur différences temporelles, le montant des actifs d'impôts différés nets reconnu au bilan est déterminé sur base des business plans réactualisés comme indiqué dans la **Note 1.w**. Le montant des actifs d'impôt différés nets reconnu au bilan sur ces bases s'élève à 32 millions d'euros au 31 décembre 2007 (contre 52 millions d'euros au 31 décembre 2006) dont 27 millions d'euros pour les filiales allemandes (23 et 16 millions d'euros à fin 2006 et 2005). Aucun actif d'impôt différé net n'est plus constaté au 31 décembre 2007 sur les filiales françaises, ces dernières présentant désormais une position nette passive (contre une position nette active reconnue au bilan de respectivement 25 et 20 millions d'euros dans les comptes 2006 et 2005 retraités). Dans ces deux pays, les déficits fiscaux sont indéfiniment reportables.

La ventilation des économies potentielles d'impôts par date de péremption des déficits fiscaux reportables se présente de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Année N+1	36	13	30
Année N+2 à N+4	5	32	52
Année N+5 et suivantes	184	275	365
Total	225	320	447

f) Différences temporelles taxables liées à des participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées

Aucun impôt différé passif n'a été comptabilisé relativement aux différences temporelles pour lesquelles, soit le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible, soit cette différence temporelle ne donne lieu à aucun paiement d'impôt lors de son reversement (notamment la suppression de la taxation en France des plus-values sur les cessions de titres à compter de 2007).

Note 10 Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	2007	2006	2005	
			retraité	Publié
Résultat net consolidé part du Groupe (en millions d'euros)	189	241	163	108
Economie de frais financiers nets (OCEANE)	10	7	5	5
Résultat net corrigé (en millions d'euros)	199	248	168	113
Nombre moyen d'actions en circulation	25 553 906	23 529 530	21 146 263	21 146 263
Nombre moyen d'obligations convertibles (OCEANE)	3 794 037	3 463 868	3 552 632	3 552 632
Nombre moyen d'options de souscription	547 659	794 369	712 570	712 570
Nombre moyen d'actions dilué	29 895 603	27 787 767	25 411 465	25 411 465
Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)				
- résultat de base par action	7,41	10,44	9,90	7,30
- résultat dilué par action	6,67	9,10	8,52	6,36
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros)				
- résultat de base par action	0,00	(0,19)	(2,18)	(2,18)
- résultat dilué par action	0,00	(0,16)	(1,89)	(1,89)
Résultat net part du groupe par action (en euros)				
- résultat de base par action	7,41	10,25	7,73	5,12
- résultat dilué par action	6,67	8,93	6,63	4,46

Note 11 Goodwill

	Brut	Pertes de valeur	Valeur au bilan
1er janvier 2005 retraité***	77	-	77
1ère adoption des normes IAS 32 et 39 **	3	-	3
Changement (stock-outil) ***	-	(6)	(6)
Regroupements d'entreprises	0	-	0
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Effets de change	10	-	10
Autres mouvements *	(2)	-	(2)
31 décembre 2005 retraité ***	88	(6)	82
Regroupements d'entreprises	112	-	112
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	(19)	(19)
Effets de change	(5)	2	(3)
Autres mouvements *	2	-	2
31 décembre 2006	197	(23)	174
Regroupements d'entreprises	35	-	35
Cessions	(1)	1	-
Pertes de valeur	-	(4)	(4)
Effets de change	(5)	-	(5)
Autres mouvements *	(10)	2	(8)
31 décembre 2007	216	(24)	192

* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

** Options de vente accordées aux intérêts minoritaires du groupe Liban Câbles (voir **Note 20.e**) IFRS 5

*** Cf. **Note 1.b**

Tous les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites en **Notes 1.I, 1.o** et **7**.

Principales évolutions

Au cours de l'exercice 2007, les nouveaux goodwill constatés correspondent principalement :

- Au complément de prix de 26 millions d'euros versé sur l'acquisition du Groupe Olex (voir **Note 2**). Ceci porte le goodwill après allocation définitive sur cette entité à 131 millions d'euros au 31 décembre 2007.
- A l'acquisition de 70 % de la société Multinational Trade qui a dégagé un goodwill, défini à titre provisoire au 31 décembre 2007, de 6 millions d'euros, incluant la prise en compte d'un put sur minoritaires de 30 % du capital résiduel (voir **Note 1.m** et **Note 2**).

La perte de valeur constatée correspond à la société Liban Câbles (voir **Note 7**). Le mouvement « autres » est principalement lié au reclassement en IFRS 5 du goodwill attaché à l'activité Harnais, compte tenu du projet de cession en cours (voir **Note 8**).

Au cours de l'exercice 2006 :

- Les nouveaux écarts d'acquisition constatés correspondaient principalement à l'acquisition le 1er décembre 2006 du Groupe australien Olex, leader de l'industrie du câble de l'Asie australe, pour un montant de 310 millions d'euros environ ; l'écart d'acquisition comptabilisé à titre provisoire au 31 décembre 2006 s'élevait à 184 millions d'euros. Durant l'exercice 2007, et dans le cadre de la finalisation du traitement comptable de cette acquisition, le goodwill a été ramené à 131 millions d'euros au 31 décembre 2007 (après prise en compte du complément de prix de 26 millions d'euros versé sur 2007). Les principales évolutions sont détaillées ci-dessous.
- L'augmentation des capitaux employés, sous l'effet de la hausse des cours des métaux non-ferreux avait conduit à constater des pertes de valeur sur goodwill d'un montant total de 19 millions d'euros, principalement sur la société Liban Câbles.

Au cours de l'exercice 2005, outre l'impact des écarts de change, la principale variation des écarts d'acquisition était due à la prise en compte de l'option de vente accordée aux intérêts minoritaires du groupe Liban Câbles dans le cadre de la première adoption des normes IAS 32 et IAS 39. Dans les comptes retraités de l'exercice 2005, des dépréciations complémentaires avaient par ailleurs été constatées sur les goodwill des sociétés Nexans Inc et Nexans Brasil (cf. **Note 7**).

Informations relatives aux acquisitions et cessions réalisées au cours des exercices 2007, 2006 et 2005

Ces informations sont concentrées dans le tableau ci-dessous (les principaux mouvements de périmètre sont décrits dans la **Note 2**):

<i>en millions d'euros</i>	Acquisitions			Cessions		
	2007	2006 *	2005	2007 **	2006	2005
Prix d'acquisition / de cession	36	393	2	45	201	84
Dont portion payée / reçue en trésorerie et en équivalents de trésorerie	36	393	2	45	201	84
Prix d'acquisition hors rachat d'intérêts minoritaires	36	347				
Actifs						
Immobilisations	0	194	1	8	27	30
Stocks	3	71	2	12	20	39
Créances	5	56	5	23	25	116
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	18	0	(10)	4	2
Autres actifs	0	4	0	22	-	-
Passifs						
Provisions	3	15	1	(0)	0	14
Dette financière	4	20	2	6	(16)	37
Autres passifs		66	3	7	33	81
Actif net acquis / cédé (y compris intérêts minoritaires)	1	242	3	44	57	54
Part des minoritaires sur l'actif net acquis		(11)	0			
Actif net part du groupe à la clôture	1	231	3			

* Tenant compte de l'allocation définitive sur Olex, voir ci dessous

** La colonne des cessions en 2007 ne tient pas compte des impacts liés à la restructuration juridique réalisée au Vietnam

Allocation définitive sur acquisition Olex

L'évolution entre le goodwill du Groupe Olex défini à titre provisoire dans les comptes au 31 décembre 2006 publiés, et le goodwill définitif comptabilisé sur cette acquisition dans les comptes au 31 décembre 2006 retraités peut être détaillée comme suit :

<i>en millions d'euros</i>		<i>Index</i>
Goodwill provisoire au 31/12/2006	184	
Allocation complémentaire aux immobilisations corporelles	- 14	a)
Allocation aux marques	- 15	b)
Allocation aux relations clientèles	- 77	b)
Impôts différés passifs nets complémentaires	+ 30	c)
Autres	- 3	
Goodwill définitif au 31/12/2006	105	

- a) Le Groupe a procédé durant l'exercice 2007 à une évaluation à date d'acquisition de la juste valeur de l'ensemble des actifs corporels du groupe Olex: terrain, bâtiments et équipements industriels. Ces évaluations ont été réalisées avec l'assistance de cabinets conseils spécialisés dans le domaine.

Lors de l'allocation provisoire un montant de 30 millions d'euros avait déjà été alloué aux immobilisations corporelles. Ceci porte l'allocation totale sur ce poste à 44 millions d'euros. Ces actifs sont amortis en moyenne sur 10 ans.

- b) Nexans a également réalisé sur la même période l'évaluation des actifs incorporels du Groupe Olex. Deux catégories d'actifs incorporels significatives ont été identifiées :

- La marque Olex, cette dernière bénéficiant d'une forte notoriété. La valeur allouée à la marque a néanmoins été relativisée pour tenir compte de sa portée régionale et de la présence sur un segment industriel. Cette marque est considérée comme ayant une durée de vie infinie et n'est donc pas amortie.
- Les relations clientèles, Olex disposant d'un portefeuille clients très solide. Une valorisation spécifique a été mise en place pour chacun des principaux sous segments de marché afin de tenir compte de profils de rentabilité et de risque différents. En moyenne cet actif incorporel est amorti sur 20 ans, tenant compte de la très forte capacité de rétention d'Olex et de la très faible rotation des principaux clients constatée sur une base historique.

- c) Impôts différés passifs comptabilisés sur les allocations complémentaires réalisées aux actifs corporels et incorporels acquis.

Cette allocation complémentaire n'a eu aucun impact sur le résultat net ou les capitaux propres au 31 décembre 2006, Olex ayant été consolidé à compter de cette date uniquement. Suite aux analyses complémentaires menées, le Groupe a par ailleurs reclassé dans ses comptes au 31 décembre 2006, un engagement au titre des 'autres avantages à long terme consentis aux salariés' de 8 M€ de courant à non courant.

Note 12 Immobilisations incorporelles

a) Évolution des immobilisations incorporelles brutes

en millions d'euros	Valeur brute					Total
	Marques	Relations Clients	Logiciels	Brevets et licences	Autres	
1 janvier 2005	-	-	24	7	6	38
Acquisitions	-	-	2	-	2	4
Cessions	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	(2)	(0)	(0)	(2)
Effet de change	-	-	0	-	1	1
Autres mouvements *	-	-	5	(4)	4	5
31 décembre 2005 publié	-	-	30	3	13	46
Acquisitions	-	-	3	-	3	6
Cessions	-	-	(2)	-	(0)	(2)
Regroupements d'entreprises **	15	77	1	1	0	94
Effet de change	-	-	(0)	-	(1)	(1)
Autres mouvements *	-	-	3	0	(3)	1
31 décembre 2006	15	77	34	5	12	144
Acquisitions	-	-	2	0	1	3
Cessions	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	(0)	-	(1)	(1)
Effet de change	(0)	(2)	(0)	(0)	(0)	(3)
Autres mouvements *	0	2	1	0	(2)	1
31 décembre 2007	15	77	37	5	10	143

* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

** Après prise en compte de l'allocation définitive sur Olex (voir Note 11).

b) Évolution des amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Amortissements et dépréciations					Total
	Marques	Relations Clients	Logiciels	Brevets et licences	Autres	
1 janvier 2005	-	-	20	7	3	30
Dotations aux amortissements	-	-	3	0	0	4
Cessions	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	(2)	(0)	(0)	(2)
Effet de change	-	-	0	-	0	0
Autres mouvements *	-	-	4	(4)	(0)	(0)
31 décembre 2005 publié	-	-	25	3	3	32
Dotations aux amortissements	-	-	4	-	0	4
Cessions	-	-	(2)	-	(0)	(2)
Regroupements d'entreprises	-	-	1	-	0	2
Effet de change	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Autres mouvements *	-	-	0	0	(0)	0
31 décembre 2006	-	-	28	3	4	35
Dotations aux amortissements	-	4	5	-	0	10
Reprises sur cessions	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	(0)	-	(1)	(1)
Effet de change	-	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Autres mouvements *	-	(0)	(2)	0	0	(2)
31 décembre 2007	-	4	31	3	3	42

* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

Note 13 Immobilisations corporelles

a) Évolution des immobilisations corporelles brutes

en millions d'euros	Valeur brute				Total
	Terrains	Constructions	Instal.tech. Matériel Outillage	Autres (dont immobilisations en cours)	
1er janvier 2005 publié	62	616	1 689	255	2 622
Acquisitions	0	6	51	68	125
Cessions	(0)	(2)	(47)	(16)	(65)
Regroupements d'entreprises	0	(5)	1	(2)	(6)
Effet de change	4	17	61	13	94
Autres mouvements *	(11)	(46)	27	(51)	(82)
31 décembre 2005 publié	55	585	1 781	404	2 825
Reclassement du stock-outil en stocks **				(142)	(142)
31 décembre 2005 retraité **	55	585	1 781	262	2 683
Acquisitions	1	11	40	114	166
Cessions	(1)	(5)	(53)	(11)	(71)
Regroupements d'entreprises ***	11	19	90	6	126
Effet de change	(1)	(9)	(33)	(5)	(50)
Autres mouvements *	(0)	4	(30)	(53)	(79)
31 décembre 2006	64	605	1 794	312	2 775
Acquisitions	1	17	50	103	172
Cessions	(2)	(4)	(51)	(15)	(72)
Regroupements d'entreprises	0	1	5	6	12
Effet de change	(2)	(4)	(14)	(2)	(22)
Autres mouvements *	1	(11)	18	(118)	(110)
31 décembre 2007	63	603	1 802	285	2 754

* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

** Cf. **Note 1.b**

*** Après prise en compte de l'allocation définitive sur Olex (voir **Note 11**).

Les immobilisations corporelles financées par des contrats de crédit-bail et de location de longue durée représentent moins de 1 % des montants ci-dessus.

b) Évolution des amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Amortissements et dépréciations				
	Terrains	Constructions	Instal.tech. Matériel Outillage	Autres	Total
1er janvier 2005	9	429	1 215	181	1 834
Dotations aux amortissements	0	19	70	10	99
Pertes de valeur	-	7	7	-	14
Reprises de pertes de valeur	(0)	(0)	(7)	-	(7)
Reprises sur cessions	(0)	(0)	(35)	(8)	(43)
Regroupements d'entreprises	(0)	(3)	(2)	(2)	(7)
Effets de change	0	8	36	4	48
Autres mouvements *	(0)	(44)	(6)	(5)	(55)
31 décembre 2005 publié	9	415	1 278	180	1 883
Changement (stock outil) **			22		22
31 décembre 2005 retraité	9	415	1 300	180	1 905
Dotations aux amortissements	0	17	66	8	91
Pertes de valeur **	-	-	106	-	106
Reprises de pertes de valeur **	-	-	(23)	-	(23)
Reprises sur cessions	(0)	(4)	(36)	(9)	(49)
Regroupements d'entreprises ***	-	3	18	1	21
Effets de change	0	(6)	(24)	(3)	(33)
Autres mouvements *	(0)	(9)	(93)	30	(72)
31 décembre 2006***	8	417	1 313	208	1 946
Dotations aux amortissements	0	16	69	7	92
Pertes de valeur **	2	11	44	2	59
Reprises de pertes de valeur **	-	(5)	(37)	(0)	(42)
Reprises sur cessions	(0)	(3)	(44)	(15)	(62)
Regroupements d'entreprises	0	0	(3)	1	(2)
Effets de change	(0)	(3)	(7)	(1)	(11)
Autres mouvements *	0	27	(69)	(41)	(83)
31 décembre 2007	10	460	1 266	161	1 896

* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

0

** Cf. Note 1.b et Note 7

*** Après allocation définitive Olex

c) Autres informations

Les engagements fermes sur commandes d'immobilisations corporelles s'élèvent à 39 millions d'euros au 31 décembre 2007 (20 et 10 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 2005).

Note 14 Participations dans les entreprises associées - Informations financières résumées

a) Valeur d'équivalence

<i>en millions d'euros</i>	% détention	2007	2006	2005
Essex Nexans	40 %	-	22	17
Autres		1	-	1
Total		1	22	18

Les titres Essex Nexans avaient donné lieu à une promesse de cession exerçable à un prix proche de la valeur de mise en équivalence à partir du 21 octobre 2006. Cette cession a été concrétisée sur le premier semestre 2007 (voir **Note 2**).

Au 31 décembre 2007, la seule société mise en équivalence correspond à la société Recycables détenue à 36,5 % par le Groupe et basée en France. Cette société accueillera à compter de 2008 l'activité de recyclage des déchets de fabrication développée en partenariat avec le Groupe Sita.

b) Éléments financiers caractéristiques des entreprises associées

Bilan résumé

en millions d'euros

	2007	2006*	2005*
Immobilisations corporelles	-	20	31
Besoin en fonds de roulement	-	68	61
Autres	-	(4)	(7)
Total capitaux employés	-	85	85
Dette financière nette	(1)	30	40
Capitaux propres	1	55	45
Total financement	-	85	85

Compte de résultat résumé

en millions d'euros

	2007	2006	2005
Chiffres d'affaires courant	-	509	45
Marge opérationnelle	-	14	(0)
Résultat net	-	9	(1)

* Ces éléments incluent les comptes estimés de la société Essex Nexans au 31 décembre 2006 (les comptes définitifs n'étant pas disponibles à la date d'arrêté des comptes de Nexans par le Conseil d'administration). Pour l'exercice 2005, le compte de résultat résumé couvre la période du 21 octobre au 31 décembre 2005.

Note 15 **Autres actifs financiers (non courants)**

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Prêts et créances à long terme	6	25	16
Titres disponibles à la vente	18	16	22
Autres	4	9	17
Total	28	50	56

Les prêts et créances incluaient au 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005, un prêt subordonné à la société Essex Nexans Lacroix & Kress d'un montant de 11,3 millions d'euros, portant intérêt au taux de 8.97 %. Ce prêt avait été versé en 2005 dans le cadre de la cession de l'activité fils émaillés de Nexans à la société Superior Essex et a été remboursé courant du premier semestre 2007 suite à la cession de la part résiduelle du Groupe dans les activités fils émaillés Europe.

L'échéancier de ces actifs financiers (hors titres disponibles à la vente constitués d'actions détenues sur des entités non consolidées, sans maturité) se présente de la manière suivante au 31 décembre 2007 :

<i>en millions d'euros</i>	2007			
	Valeur au bilan	< 1an	de 1 à 5ans	> 5 ans
Prêts et créances à long terme	6	1	1	4
Autres	4	3	0	1
Total	10	4	1	5

Les mouvements comptabilisés sur les dépréciations des titres disponibles à la vente sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Ouverture	Dotation	Cession	Autres	Clôture
2007	9	-	-	-	9
2006	16	-	-	-7	9
2005	9	-	-	7	16

Les 'Prêts et créances' et 'Autres créances à long terme' ne font pas l'objet de dépréciation et ne présentent pas d'arriéré de paiement au 31/12/2007, 31/12/2006 et 31/12/2005.

Note 16 Stocks et en-cours.

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005	
			Retraité *	Publié
Matières premières et marchandises	388	793	371	228
En-cours de production industrielle	260	186	180	125
Produits finis	510	349	324	210
Valeur nette	1 158	1 328	874	563

* cf. Note 1.b

Note 17 Clients et comptes rattachés

Des créances ont été cédées à une banque à hauteur de 108 millions d'euros au 31 décembre 2007 (124 et 135 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 2005), sans que les conditions de cette cession autorisent leur décomptabilisation selon les conditions imposées par la norme IAS 39. Le programme de rachat de créances auquel participaient les principales filiales opérationnelles françaises a été renouvelé pour un an le 13 décembre 2007 pour un montant de 120 millions d'euros. Les filiales ayant des activités de fabrication de fil machine ont été sorties du programme car leur activité est désormais recentrée sur les besoins internes du groupe. Elles n'ont plus de créances hors groupe cessibles dans le cadre de ce programme.

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Valeur brute	1 129	1 313	1 147
Dépréciation	(37)	(41)	(42)
Valeur nette	1 092	1 272	1 105

L'évolution des dépréciations sur les comptes clients et rattachés, peut être analysée comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Ouverture	Dotation	Consommation	Reprise sans objet	Autres (écarts de conversion, IFRS 5)	Clôture
2007	41	4	-3	-3	-2	37
2006	42	7	-5	-2	-1	41
2005	52	5	-11	-3	-1	42

Les créances échues depuis plus de 30 jours à date de clôture, et non encore dépréciées sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	Echues > 30 j < 90 j	Echues > 90 j
31/12/2007	12	21
31/12/2006	9	18
31/12/2005	8	19

Ces créances échues et non dépréciées portent principalement sur des groupes industriels de premiers plans, des compagnies énergétiques ou des revendeurs significatifs. Elles sont généralement localisées dans des

zones où les délais de paiement contractuels sont habituellement dépassés et présentent un niveau de défaillance négligeable sur les dernières années.

Note 18 **Autres actifs financiers courants**

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Avances versées	11	10	7
Charges payées d'avance	9	9	2
Instruments dérivés	38	27	47
Autres créances opérationnelles	23	28	64
Autres créances non opérationnelles	24	26	14
Autres	21	6	23
Valeur brute	126	106	156
Dépréciation	(1)	(1)	(1)
Valeur nette	125	105	155

Les instruments dérivés correspondent aux instruments dérivés de change et aux contrats à terme sur les métaux non-ferreux dont la juste valeur est représentative d'un gain latent (cf. **Note 25** pour plus de détail).

Note 19 **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Disponibilités	181	188	12
SICAV	215	99	
Billets de trésorerie	-	-	105
Certificats de dépôts	226	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	622	287	117

Outre les disponibilités, le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut essentiellement les SICAV, billets de trésorerie et certificats de dépôt.

Note 20 **Capitaux propres**

a) Composition du capital social

Le capital social de Nexans est composé au 31 décembre 2007 de 25 678 355 actions entièrement libérées (respectivement 25 264 955 et 23 507 322* actions au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005), de 1 euro de valeur nominale, dont 220 720 actions à droit de vote double, portant le nombre de droits de vote à 25 899 075 (279 240 actions à droit de vote double au 31 décembre 2006 pour un nombre total de droits de vote de 25 544 195).

* Y compris 2 221 199 actions propres

b) Distribution

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de décider la distribution d'un dividende de 2 euros par action. Le montant global du dividende proposé s'élève à 51,4 millions d'euros sur la base des 25 678 355 actions constituant le capital social au 31 décembre 2007.

Au cas où lors de la mise en paiement du dividende, la société Nexans détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant aux dividendes non versés au titre de ces actions sera affectée en report à nouveau. A l'inverse le montant total du dividende pourrait également être augmenté pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires susceptibles d'être créées, entre le 1er janvier 2008 et le jour de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la distribution du dividende, par voie éventuelle :

- d'une part, de levées d'options de souscription d'actions,
- d'autre part, de souscription d'actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés décidée par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2007 et qui devrait être réalisée avant ladite Assemblée Générale (voir ci-dessous g),
- et enfin de la conversion d'OCEANE.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 a autorisé le 10 mai 2007 la distribution d'un dividende de 1,20 euro par action, mis en paiement le 15 mai 2007 pour un montant de 30,6 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 a autorisé le 15 mai 2006 la distribution d'un dividende de 1 euro par action, mis en paiement le 19 mai 2006.

c) Actions propres

Après annulation de la totalité des 2 221 199 actions propres qu'elle détenait au 31 décembre 2005, Nexans ne détient plus aucune de ses propres actions au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006. Ces actions étant inscrites en minoration des capitaux propres à la clôture précédente, leur annulation n'a eu aucun impact sur le résultat et le montant total des capitaux propres.

d) Options de souscription

Au 31 décembre 2007, il existe 1 070 250 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 4,2 % du capital (1 462 775 options et 1 498 650 options au 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005 donnant droit respectivement à 5,8 % et 6,4 % du capital). Elles se répartissent comme suit au 31 décembre 2007:

Caractéristiques des plans

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées à l'origine	Nombre d'options en circulation en fin de période	Prix de souscription (en euros)	Période d'exercice des options
16 novembre 2001	531 500	26 000	17,45	16 novembre 2002 (acquis à raison de 25% par an) – 15 novembre 2009
18 janvier 2002	5 000	-	16,70	18 janvier 2003 (acquis à raison de 25% par an) – 17 janvier 2010
13 mars 2002	8 000	-	19,94	13 mars 2003 (acquis à raison de 25% par an) – 12 mars 2010
4 avril 2003	644 500	68 300	11,62	04 avril 2004 (acquis à raison de 25% par an) – 03 avril 2011
16 novembre 2004	403 000	302 000	27,82	16 novembre 2005 (acquis à raison de 25% par an) – 15 novembre 2012
23 novembre 2005	344 000	301 950	40,13	23 novembre 2006 (acquis à raison de 25% par an) – 22 novembre 2013
23 novembre 2006	343 000	343 000	76,09	23 novembre 2007 (acquis à raison de 25% par an) – 22 novembre 2014
15 Février 2007	29 000	29 000	100,94	15 février 2009 (acquis à hauteur de 50 %) – 15 février 2010 et 15 février 2011 (acquis à raison de 25 % complémentaires par an)
Total	2 308 000	1 070 250		

Évolutions du nombre d'options en circulation

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de la période	1 462 775	37,69
Options attribuées au cours de la période	29 000	100,94
Options annulées au cours de la période	(8 125)	-
Options exercées au cours de la période	(413 400)	16,78
Options échues au cours de la période	-	-
Options en circulation à la fin de la période	1 070 250	47,46
dont options exerçables à la fin de la période	517 000	36,40

Valorisation des options

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des options ayant une incidence sur le résultat de l'exercice sont les suivantes :

Date d'attribution	4-avr-2003	16-nov-2004	23-nov-2005	23-nov-2006	15-fév-2007
Cours de l'action lors de l'attribution (en euros)	11,62	27,82	40,13	76,09	100,94
Durée de vie moyenne estimée des options	5 ans	5 ans	5 ans	5,75 ans	4,75 ans
Volatilité (en %)	35,00%	35,00%	33,00%	30,00%	30,00 %
Taux d'intérêt sans risque (en %)	3,54%	3,44%	3,04%	3,70%	4,00 %
Taux de dividendes (en %)	2,00%	1,60%	1,50%	1,50%	1,50 %
Juste valeur de l'option (en euros)	3,49	8,65	11,75	22,79	28,22

Il est rappelé que les options attribuées antérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ne sont pas évaluées et restent non comptabilisées. Tel a été le cas de la 1^{ère} tranche du plan daté du 4 avril 2003, qui n'entre pas dans le champ d'application de la norme IFRS2, dans la mesure où les droits étaient intégralement acquis avant le 1^{er} janvier 2005.

La durée de vie estimée des options est déterminée en tenant compte notamment de la législation fiscale applicable aux bénéficiaires des options. La volatilité retenue a été déterminée par référence à la volatilité historique du titre Nexans au cours des 3 dernières années. Celles-ci sont acquises par tranche d'un quart sur quatre ans à compter de leur date d'attribution (exception faite du plan du 15 février 2007 pour lequel la moitié des options sont acquises après une période de 2 ans puis chaque quart résiduel au cours des 2 années suivantes).

La juste valeur des options est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres. En conséquence, pour l'exercice 2007, une charge de 5,6 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (3,4 millions d'euros et 2,4 millions d'euros respectivement en 2006 et 2005).

e) Options de vente accordées à des intérêts minoritaires

L'engagement de Nexans d'acquérir les parts des actionnaires minoritaires du groupe Liban Câbles (7 % du capital) est considéré comme une dette financière en application de la norme IAS 32. Ce « put » est constaté depuis le 31 décembre 2005 en dettes financières, à hauteur de 4 millions d'euros en contrepartie du poste intérêts minoritaires pour 1 million d'euros, le solde, soit 3 millions d'euros étant comptabilisé en goodwill. Celui-ci a été partiellement déprécié au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 (cf. **Note 7**).

Un traitement équivalent a été retenu au 31 décembre 2007 pour l'engagement croisé de Nexans d'acquérir les parts des actionnaires minoritaires (30 % du capital) de la société Multinational Trade. Ce put dont la maturité est de 3 ans a été comptabilisé pour 2 millions d'euros en goodwill et 3 millions d'euros en dettes financières, le solde étant imputé sur les intérêts minoritaires.

f) Composante capitaux propres de l'OCEANE

En application de la norme IAS 32, la quote-part de l'emprunt obligataire convertible (OCEANE), émis en juillet 2006 correspondant à la valeur de l'option, figure depuis cette date au poste « réserves consolidées » dans les capitaux propres pour un montant de 34 millions d'euros.

g) Plan d'actionnariat salarié

En 2007, Nexans a annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salarié au moyen d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles.

La réalisation de cette opération a été décalée à 2008. Il s'agira de la troisième opération d'actionnariat salarié menée par le Groupe sur un périmètre international. Deux formules de souscription seront proposées par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (sauf particularités locales) : une formule dite « classique » permettant aux salariés de souscrire des actions Nexans à un prix unitaire comprenant une décote de 20 % par rapport au cours de référence, et une formule structurée dite « à effet de levier », offrant une garantie du montant investi par les salariés et un multiple de la performance éventuelle du titre. Nexans souhaite ainsi renforcer le lien existant avec ses collaborateurs, tant en France qu'à l'étranger, et les associer étroitement aux développements et aux résultats futurs du Groupe.

Note 21 Pensions et indemnités de fin de carrière

Il existe dans le Groupe un nombre important de plans de retraite :

- En France, chaque employé du Groupe bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.
- Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée. Nexans veille à assurer un financement de ses principaux plans de retraite ouverts de manière à disposer d'actifs de régime proches de la valeur des engagements. Les plans non financés concernent majoritairement des régimes fermés.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées par la Direction de la Consolidation du Groupe, en lien avec les actuaires de chaque pays. Les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique et pour les principaux pays contributeurs (les pays listés ci-dessous représentent plus de 90 % des engagements de pension du Groupe au 31 décembre 2007), de la manière suivante (taux moyens pondérés):

	Taux d'actualisation	Taux de progression des salaires	Taux de rendement à long terme attendu sur les placements
2007			
France	5,25 %	2,50 %	4,00 %
Allemagne	5,25 %	2,25 %	NA
Norvège	4,80 %	4,50 %	5,70 %
Suisse	3,50 %	2,25 %	4,00 %
Canada	4,75 %	4,00 %	7,00 %
Etats Unis	6,00 %	5,00 %	7,00 %
Australie	5,00 %	4,00 %	7,00 %
2006			
France	4,50%	2,50%	4,50%
Allemagne	4,50%	2,25%	NA
Autres Europe	3,51%	2,38%	4,25%
Amérique du Nord	5,11%	4,15%	7,00%
Asie - Pacifique	4,85%	5,56%	5,06%
2005			
France	4,25%	2,50%	4,50%
Allemagne	4,25%	2,13%	NA
Autres Europe	3,40%	2,33%	4,02%
Amérique du Nord	5,16%	4,00%	7,00%
Asie	4,97%	3,97%	3,75%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par des entreprises de première catégorie, ou à défaut, des obligations émises par l'État, d'échéance équivalente à la maturité des régimes évalués.

Les taux de rendement à long terme attendus des placements ont été estimés en se référant à la composition du portefeuille et à la maturité des actifs.

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Coût de retraite pris en charge sur l'exercice			
Charge normale de l'exercice	(16)	(17)	(20)
Charge d'intérêt	(34)	(32)	(35)
Rendement attendu des fonds	19	18	19
Coûts des services passés	(1)	(2)	(1)
Amortissement des pertes et gains actuariels	5	(1)	0
Effet des réductions et liquidations de régimes	1	0	0
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	-	1	(1)
Impact du plafonnement des actifs	(10)	-	-
Coût net sur la période	(36)	(32)	(38)
dont: coût opérationnel	(21)	(18)	(21)
coût financier	(15)	(14)	(17)
Evaluation des engagements			
Valeur actuelle des engagements au 1^{er} janvier	775	863	822
Charge normale de l'exercice	16	17	20
Charge d'intérêt	34	32	35
Cotisations versées par les salariés	1	2	4
Modifications de régimes	1	1	1
Acquisitions et cessions d'activités	(1)	(79)	(19)
Réductions et liquidations de régimes	(14)	(5)	(1)
Prestations payées	(51)	(46)	(54)
Pertes et (gains) actuariels	(17)	12	36
Autres (variations de change)	0	(23)	19
Valeur actuelle des engagements au 31 décembre	744	775	863
Couverture des engagements			
Valeur de marché des fonds investis au 1^{er} janvier	387	464	423
Rendement attendu des fonds	19	18	19
(Pertes) et gains actuariels	(8)	4	21
Contributions de l'employeur	23	23	23
Contributions des salariés	2	2	4
Acquisitions et cessions d'activités	(3)	(79)	(12)
Liquidations de régimes	(12)	(4)	0
Prestations payées	(27)	(22)	(27)
Autres (variations de change)	(2)	(19)	14
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre	379	387	464
Couverture financière			
Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers	(435)	(444)	(501)
Valeur de marché des fonds investis	379	387	464
Couverture financière des engagements financés	(56)	(57)	(37)
Valeur actuelle des engagements non financés	(309)	(331)	(362)
Engagement net de couverture	(365)	(388)	(399)
(Gains) et Pertes actuariels non reconnus	39	51	45
Coûts des services passés non reconnus	1	1	1
Surplus non reconnus (dus à la limitation d'actifs)	-	-	-
Montant (provisionné) / activé	(325)	(336)	(353)
Evolution de la provision			
Montant provisionné / (activé) au 1er janvier	336	353	370
Charge / (produit) reconnu en résultat	36	32	38
Utilisation	(48)	(47)	(50)
Autres impacts (change, acquisitions/cessions, ...)	1	(2)	(5)
Montant provisionné / (activé) au 31 décembre *	325	336	353
* dont montant au titre des activités IFRS 5 (voir Note 8) :	3	0	-

La charge relative au plafonnement des actifs de 10 millions d'euros est liée à la filiale Suisse du Groupe. L'impact net relatif à ce traitement comptable sur le résultat 2007 du Groupe est une charge de 2 millions

d'euros : conformément aux dispositions de la norme IAS 19, Nexans a en effet en parallèle pris par résultat les produits actuariels générés sur la période relatifs à ce plan, soit 8 millions d'euros.

Les effets relatifs à la liquidation des régimes sont très majoritairement dus à la sortie du périmètre de consolidation du site Simcoe (voir **Note 2**).

Les écarts actuariels générés sur les engagements pendant l'exercice se décomposent de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006
Analyse des écarts actuariels sur les engagements		
(Gains) / Pertes générées sur l'exercice	(17)	12
(Gains) / Pertes sur modifications de plan		
Taux d'actualisation	(38)	2
Hausse des salaires	4	3
Mortalité	7	0
Rotation des effectifs		(1)
Autres	4	1
Total (Gains)/Pertes modifications hypothèses	(22)	6
(Gains) / Pertes ajust. expérience	(2)	9
Autres	7	(3)

L'évolution favorable des écarts actuariels en 2007 doit principalement être rattachée à la hausse généralisée des taux d'intérêt notamment sur la zone euro. L'effet 'autres' est principalement lié à la révision à la hausse de l'hypothèse d'indexation des rentes en Norvège.

La répartition par nature des fonds investis se présente de la manière suivante :

	2007		2006		2005	
	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %
Actions	135	36 %	135	35%	142	31%
Obligations et assimilés	165	43 %	191	49%	220	47%
Immobilier	32	8 %	30	8%	42	9%
Liquidités	25	7 %	16	4%	26	6%
Autres	22	6 %	14	4%	35	7%
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre	379	100 %	387	100%	464	100%

Les cotisations à verser par l'employeur au titre des actifs de régimes à prestations définies sont estimées à 21 millions d'euros pour 2008.

Les autres régimes de retraite dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies, pour lesquels le Groupe n'a pas d'engagement au-delà du versement des cotisations, qui constituent des charges de période. Le montant des cotisations versées au titre de ces plans pour l'exercice 2007 s'élève à 32 millions d'euros.

Note 22 Provisions

a) Analyse par nature

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Risques sur affaires	51	57	48
Provisions pour restructuration	32	44	30
Autres provisions *	14	16	9
Total	97	117	87
Dont courant	72	81	74
Dont non-courant	25	36	14

* Hors provisions pour autres avantages à long terme consentis aux salariés classées sur une ligne spécifique du bilan consolidé à compter de 2007

L'évolution de ces provisions s'explique de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions **
01/01/2005	98	51	38	9
Dotations	51	20	27	4
Reprises (provisions utilisées)	(37)	(5)	(31)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(24)	(16)	(3)	(4)
Regroupements d'entreprises	(2)	(1)	-	(1)
Autres *	1	(1)	(1)	3
31/12/2005	87	48	30	9
Dotations	88	33	51	4
Reprises (provisions utilisées)	(50)	(8)	(40)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(25)	(19)	(3)	(3)
Regroupements d'entreprises	7	1	-	5
Autres *	9	2	5	2
31/12/2006	117	57	44	16
Dotations	45	29	13	3
Reprises (provisions utilisées)	(38)	(18)	(18)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(21)	(15)	(4)	(2)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Autres *	(6)	(2)	(3)	(1)
31/12/2007	97	51	32	14

* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

** Hors provisions pour autres avantages à long terme consentis aux salariés classées sur une ligne spécifique du bilan consolidé à compter de 2007

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus n'ont pas été actualisées. Les provisions dotées et reprises sur le même exercice ne figurent pas dans ce tableau.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, les pertes sur contrats déficitaires et les pénalités liées aux contrats commerciaux (voir **Note 30** sur les litiges et passifs éventuels). Elles n'intègrent pas les provisions sur les contrats de construction en cours, comptabilisées conformément à la **Note 1.h**.

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que ce qui avait été estimé sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente (dont les provisions pour garanties données aux clients, venant à expiration).

En ce qui concerne les risques sur affaires, la provision comptabilisée au cours des exercices précédents pour couvrir le litige Meko de 11 millions d'euros, devenue sans objet, a été reprise sur l'exercice 2007 (voir **Note 30**).

b) Analyse de la variation de la provision pour coûts de restructuration

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Provision au début de l'exercice	44	30	38
Dépenses de la période	(18)	(40)	(31)
Dépréciations et mises au rebut d'actifs		-	(3)
Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures	9	48	24
Ecarts de conversion et autres mouvements	(3)	5	3
Provision à la fin de la période	32	44	30

Au cours de l'exercice 2007 une provision pour restructuration de 13 millions d'euros a été constituée visant à couvrir principalement la réorganisation de l'activité Harnais en Belgique.

Sur l'exercice 2006, les coûts de restructuration engagés correspondaient principalement à la fermeture de 3 usines qui ont concerné 123 personnes pour le site d'Opglabbeek (Belgique), 93 personnes pour le site d'Abbey Wood (Royaume-Uni) et 34 personnes pour le site de TLM à Marseille. D'autres plans de moindre ampleur, ont été mis en œuvre pour la réduction des capacités notamment en Italie, France, Allemagne et Espagne.

Au cours de l'exercice 2005, les coûts de restructuration provisionnés concernaient principalement des réductions d'effectifs en Allemagne, en France, au Royaume Uni, en Italie et en Espagne.

Note 23 Dette financière nette

a) Analyse par nature

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Emprunt obligataire 2017*	359	-	-
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)*	262	250	121
Autres emprunts non courants*	8	7	5
Emprunts court terme*	256	662	365
Concours bancaires	28	-	-
Dette financière brute	912	919	491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	622	287	117
(Trésorerie) / dette financière nette	290	632	374

* y compris intérêts courus non échus

En mai 2007, le Groupe a émis auprès d'une base d'investisseurs européens un emprunt obligataire remboursable in fine le 2 mai 2017 d'un montant nominal de 350 millions d'euros (7000 obligations d'une valeur nominale de 50.000 euros) auquel est attaché un coupon annuel de 5,75 %. Se référer également à la **Note 2.c**.

b) Variation de l'endettement net

<i>En millions d'euros</i>	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Trésorerie / (Endettement) au début de l'exercice	(632)	(374)	(180)
Impact IAS 32-39			(115)
Augmentation (diminution) de l'endettement net	343	(263)	(80)
Impact des groupes d'actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5)	(1)	5	1
Trésorerie / (Endettement) à la fin de la période	(290)	(632)	(374)

c) OCEANE

Le 16 juin 2006, Nexans a procédé au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émis en juillet 2004. La quasi-totalité des porteurs d'OCEANE ont exercé leur droit à l'attribution d'actions, à raison d'une action Nexans pour une OCEANE. 3 534 160 OCEANE ont ainsi été converties en actions, les 18 472 résiduelles ont été remboursées pour leur valeur nominale unitaire de 38 euros.

La conversion des OCEANE a eu pour effet de réduire la dette financière consolidée de 110 millions d'euros (déduction faite du montant de la soulte de 1,80 euros par obligation versée aux porteurs d'OCEANE) et d'augmenter les capitaux propres consolidés de 117 millions d'euros.

Le 7 juillet 2006, Nexans a émis un nouvel emprunt obligataire à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 280 millions d'euros. L'emprunt est représenté par 3 794 037 obligations, de 73,80 euros de valeur nominale unitaire, portant intérêt au taux de 1,5% et remboursables au prix de 85,76 euros le 1er janvier 2013. En application de la norme IAS 32, la quote-part de cet emprunt obligataire convertible (OCEANE) correspondant à la valeur de l'option, est présentée au poste capitaux propres pour un montant de 34 millions d'euros.

Bilan	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
<i>En millions d'euros</i>			
Part capitaux propres (réserves) *	34	34	18
Emprunt obligataire convertible (Partie dette) *	242	242	117
Intérêts courus sur emprunt	20	8	4
Dette financière	262	250	121

Compte de résultat	Exercice 2007	Exercice 2006 **	Exercice 2005
<i>En millions d'euros</i>			
Intérêts financiers contractuels (versés)	(4)	(4)	(4)
Intérêts financiers supplémentaires calculés au taux hors option *	(11)	(7)	(4)
Charge financière totale	(15)	(11)	(8)

* Cf. **Note 1.bb**

** Dont coûts relatifs à l'OCEANE émises en 2004 et remboursée en juin 2006 : 2 millions d'euros d'intérêts versés et 2 millions d'euros d'intérêts supplémentaires calculés en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

d) Analyse par devise et taux d'intérêt

Dettes financières non courantes (y compris intérêts courus non échus)

	TIE* moyen pondéré (%)			En millions d'euros		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Euro (OCEANE)	6,23	6,23	6,56	262	250	121
Euro (Obligation 2017)	5,95			359		
Euro (hors OCEANE & Obligation 2017)	N/A**	5,28	4,51	8**	7	4
Dollars US	-		5,35	-		2
Autres		-				-
Total	5,99	6,20	6,46	629	257	126

* Taux d'intérêt effectif

** Correspond aux puts sur minoritaires (cf. **Note 1.m**)

Dettes financières courantes (hors intérêts courus non échus sur la dette non courante)

	TIE* moyen pondéré (%)			En millions d'euros		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Euro	4,27	3,89	2,60	146	575	316
Dollars US **	4,61	5,91	5,28	52	28	7
Autres	7,77	5,78	5,92	86	59	42
Total	5,41	4,14	3,03	284	662	365

* Taux d'intérêt effectif

** L'endettement en Dollars US provient de filiales situées au Moyen-Orient et en Asie

L'endettement à moyen et long terme du Groupe est à taux fixe.

L'ensemble de l'endettement à court terme du Groupe est à taux variable basé sur des indices monétaires (cf.

Note 25.b).

e) Analyse par échéance (y.c. intérêts à payer)

Nexans SA, constitue le principal véhicule de financement du Groupe. La Direction de la Trésorerie & des Métaux suit sur une base hebdomadaire le niveau des liquidités disponibles et la structure de financement de Nexans SA (voir également ci-dessous f) et **Note 25**).

Echéancier au 31/12/2007 en millions d'euros	< 1 an		1 an - 5 ans		> 5 ans		TOTAL	
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts
Emprunt obligataire 2017		20		81	350	101	350	201
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)		4		17	325	4	325	25
Autres emprunts non courants			4		4		8	-
Emprunts court terme	256						256	-
Concours bancaires	28						28	-
Total	284	24	4	97	679	105	966	226

f) Autres informations

Au 31 décembre 2007, Nexans et ses filiales disposaient d'une ligne de crédit confirmée à moyen terme non utilisée d'un montant de 580 millions d'euros. En octobre 2007, conformément aux dispositions du contrat, Nexans a demandé aux banques participantes de prolonger d'un an soit jusqu'au 17 octobre 2012 leur

engagement au titre de cette opération. Toutes les banques participantes à l'exception d'une ont accepté cette prorogation de l'échéance finale. La ligne de crédit confirmée a désormais une échéance finale au 17 octobre 2012 pour 546 millions d'euros et au 17 octobre 2011 pour 34 millions d'euros.

Le contrat d'ouverture de crédit syndiqué est assorti d'engagements classiques (sûreté négative, pari-passu, défaut croisé) et d'engagements sur des ratios financiers (endettement net/EBITDA <2,95, et endettement net/capitaux propres y compris les intérêts minoritaires <1,15). Au 31 décembre 2007, comme à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, ces ratios sont très largement respectés.

Le non-respect de ces engagements entraînerait soit immédiatement, soit après une période de trente jours selon leur nature, l'indisponibilité des lignes non tirées et la déchéance du terme sur le tirage en cours.

g) Sûretés réelles consenties

Les sûretés réelles consenties par le Groupe en garantie d'emprunts se décomposent de la façon suivante par nature d'actifs au 31 décembre 2007, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005.

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Sûretés réelles consenties sur immobilisations corporelles	5	11	15
Sûretés réelles consenties sur immobilisations incorporelles	-	-	-
Sûretés réelles consenties sur stocks	-	-	-
Sûretés réelles consenties sur actifs financiers	-	-	-
Total Sûretés réelles consenties	5	11	15

Note 24 Autres passifs financiers courants

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Instruments dérivés	26	12	9
Autres dettes opérationnelles	236	214	235
Autres dettes non opérationnelles	47	58	59
Autres	4	6	5
Total	313	290	308

Les instruments dérivés correspondent aux instruments dérivés de change et aux contrats à terme sur les métaux non-ferreux dont la juste valeur est représentative d'une perte latente (cf. **Note 26**).

Les autres dettes opérationnelles comprennent majoritairement des dettes sociales et fiscales relatives au personnel.

Ces passifs sont très majoritairement échus dans les 12 mois suivant la clôture.

Note 25 **Risques financiers**

La gestion des risques de liquidité, de change, de taux, ainsi que ceux relatifs aux métaux non ferreux, est placée sous la responsabilité de la Direction de la Trésorerie et des Métaux du Groupe au sein de la Direction Financière.

Les risques de change et de taux ainsi que l'accès à la liquidité sont gérés de façon centralisée par le département central de la Trésorerie et des Métaux pour les filiales situées dans des pays où la réglementation le permet.

Les filiales significatives dont l'accès à la liquidité n'est pas centralisé sont situées en Turquie, au Liban, en Egypte, au Maroc, en Chine, en Corée, au Vietnam et au Brésil. Ces filiales qui ont leurs propres relations bancaires sont néanmoins soumises aux procédures du Groupe en matière de choix de leurs banques, de gestion des risques de change, de taux et de couverture de leurs risques sur les métaux non ferreux.

a) Risque de liquidité

Un système centralisé de mise en commun des liquidités des filiales permet d'optimiser l'utilisation de la liquidité en faisant remonter les soldes des comptes des filiales dans les principales devises sur des comptes pivot de la maison mère. Le financement du Groupe est sur ces bases principalement assuré au travers de Nexans SA qui couvrirait respectivement 68,8 % et 69,3 % de l'endettement externe brut du Groupe au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.

La diversification des sources de financement suite à l'émission de l'emprunt convertible en 2006 et de l'emprunt obligataire en 2007 limite l'exposition du Groupe au financement bancaire. Ce financement bancaire est principalement organisé via un crédit syndiqué de 580 millions d'euros au sein duquel l'exposition de chacune des banques est limité à un maximum de 12,25 %.

La Direction de la Trésorerie et des Métaux surveille sur une base hebdomadaire les positions de trésorerie et la structure de refinancement de la maison mère. Elle suit également la position de liquidité globale du Groupe via un reporting hebdomadaire indiquant la position de trésorerie du Groupe et de chacune des filiales. Les financements bancaires souscrits par les filiales non centralisées doivent être préalablement approuvés par la Direction de la Trésorerie et des Métaux et ne doivent pas, sauf dérogation expresse, avoir une durée supérieure à 12 mois.

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles. Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du groupe au 31 décembre 2007.

Principaux indicateurs de liquidité du Groupe au 31 décembre 2007

en millions d'euros	Limites	Utilisations	Montants disponibles
Non confirmés			
Programme de billets de trésorerie	500	0	N/A
Lignes bancaires non confirmées Nexans SA**	200	4	196
Découvert du système de cash pooling	69	2	67
Confirmés			
Ouverture de crédit syndiquée	580	0	580
Obligation convertible 2013*	280	280	0
Obligation 2017*	350	350	0
Totaux	1 979	636	843
Liquidités			622

* Montant nominal y compris la part optionnelle le cas échéant

** En date de valeur

Le Groupe suit par ailleurs la dette nette, telle que définie en **Note 23**, sur une base trimestrielle.

b) Risque de taux

Nexans apporte une attention active à l'évolution des taux d'intérêt afin de mettre en place, le cas échéant, les instruments de couverture appropriés.

Au 31 décembre 2007, 2006 et 2005, Nexans n'utilisait pas d'instruments de couverture de risques de taux. Le Groupe considère que sa structure de financement ne l'expose pas à un risque spécifique au regard des taux d'intérêt.

en millions d'euros	31/12/2007			31/12/2006		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total
Taux variables						
Dette financière	284		284	662		662
Actifs financiers	(622)		(622)	(287)		(287)
Position nette à taux variable	(338)	-	(338)	375	-	375
Taux fixes						
Dette financière	18	611	629	3	254	257
Actifs financiers			-			-
Position nette à taux fixes	18	611	629	3	254	257
Endettement net *	(321)	611	290	378	254	632

* Y compris intérêts courus

L'ensemble de l'endettement à court terme du Groupe est à taux variable basé sur des indices monétaires (EONIA, Euribor ou Libor). La trésorerie court terme est par ailleurs également placée à taux variable ce qui limite l'exposition nette du Groupe aux fluctuations de taux (exposition nette active à taux variable de 338 M€ au 31 décembre 2007 et passive de 375 M€ au 31 décembre 2006).

L'endettement à moyen et long terme du Groupe est à taux fixe, et constitué pour sa quasi totalité au 31 décembre 2007 de l'OCEANE et de l'emprunt obligataire 2017.

c) Risque de Change

Risque sur les flux d'exploitation

La sensibilité du Groupe au risque de change sur ses flux d'exploitation est considérée comme faible par la Direction compte tenu de la structure de son activité (sauf cas spécifique, les filiales ont une très forte dimension locale) et de la politique de couverture décrite ci dessous.

L'exposition au dollar sur les achats de cuivre, et dans une moindre mesure d'aluminium, est gérée et couverte dans le cadre des couvertures métal.

Politique de couverture de change sur les flux d'exploitation

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux contractuels, prévisibles et à certains flux budgétés. L'activité de change résultant de ces couvertures peut avoir pour conséquence de maintenir certaines positions ouvertes. Dans ce cas, les positions sont limitées dans leur montant et leur durée. A la clôture de l'exercice, Nexans n'avait pas de positions de change significatives non couvertes.

Certaines offres sont par ailleurs remises dans une devise différente de celle dans laquelle l'unité opère. Le risque de change lié à ces offres n'est pas systématiquement couvert, ce qui pourrait générer un coût pour le Groupe. Dans ce cas, et notamment dans les marchés d'infrastructure, le Groupe s'efforce de prendre des sécurités complémentaires lors de la remise de son offre afin de tenir compte de ces aléas. Par ailleurs, le Groupe pourra conditionner la validité de son offre au maintien des cours de change dans une fourchette prédéterminée.

Le risque de change est identifié au niveau des filiales opérationnelles du Groupe. Les trésoriers des filiales couvrent le risque en faisant des opérations de change à terme, soit avec la Trésorerie Centrale pour les filiales centralisées, soit avec leurs banques locales pour les autres filiales. Leur objectif est de ramener les flux dans la devise fonctionnelle de leur entité.

Position nette au 31/12/2007

Le tableau de l'exposition au risque de change, présenté ci-dessous, reprend l'ensemble des actifs et des passifs en devises, les engagements futurs en devises ainsi que le nominal des opérations d'achat et de vente de devises à terme non échues au 31 décembre 2007 pour les entités faisant l'objet d'un reporting mensuel de leurs positions de change. Ces filiales représentaient près de 90 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2007. Les principales devises d'exposition du Groupe sont le dollar, l'euro et la couronne norvégienne (les actifs et passifs en devises ne sont pas reportés dans le tableau ci-dessous lorsqu'ils sont libellés dans la devise fonctionnelle de l'entité locale car ne générant pas de risque de change).

Exposition au risque de change au 31/12/2007* <i>en millions de devises</i>	USD	NOK	EUR
- Clients	172	-	66
- Fournisseurs	(205)	-	(58)
- Comptes bancaires	10	(170)	17
- Prêts/emprunts	93	-	(29)
- Engagements (flux futurs)	277	11	315
Exposition à couvrir	346	(159)	311
- Nominal net des Couvertures	(363)	159	(228)
Position Nette Résiduelle	(16)	-	83

* Hors Liban, Egypte, Vietnam et Brésil

Les positions nettes résiduelles correspondent principalement à des offres dont la probabilité est jugée trop incertaine pour faire l'objet de couverture. Dans ce cas, le risque de change éventuel est pris en compte dans le prix que nous remettons ou bien notre offre est conditionnée au maintien des parités de change à l'intérieur de bornes pré-définies avec le client.

Contrôle de la correcte application des procédures

Le contrôle de l'application des procédures en matière de risque de change s'exerce par l'envoi mensuel à la Trésorerie Centrale par toutes les filiales exposées à ce type de risque d'un rapport détaillant leurs flux certains et estimés pour chaque devise et les couvertures qui sont effectuées.

Un programme de missions de contrôle du Département Central de la Trésorerie et des Métaux dans les filiales permet à intervalles réguliers de vérifier sur place la bonne compréhension des procédures et leur application. Enfin, l'audit interne examine de façon systématique l'application des procédures d'identification et de couverture des risques de change lors de ses propres missions dans les filiales du Groupe.

Risque de change lié à l'acquisition de MADECO

Le paiement en dollars d'une partie du prix de l'acquisition de Madeco par Nexans crée pour le groupe un risque de change. Cette acquisition étant considérée par la Direction du groupe comme hautement probable, mais non encore certaine, une couverture partielle du montant cash de l'acquisition a été faite au 31 décembre 2007 par l'achat à terme de USD 100 millions à des cours qui reflètent ceux qui prévalaient lors de la signature de l'accord cadre le 15 novembre dernier. Ces instruments dérivés ont été comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2007.

Risque de conversion

Le principal risque auquel le Groupe est exposé dans ce domaine, est celui de la conversion des flux et de l'actif net de ses filiales situées dans des zones dollar. Ce risque est cependant jugé très modéré par la Direction du Groupe et ne fait pas l'objet de couvertures. Cette situation pourrait évoluer dans le futur suite à l'acquisition de Madeco.

d) Risques sur les cours des métaux

La politique de gestion du risque sur métaux non ferreux est définie et contrôlée par le Département Central de la Trésorerie et des Métaux, et mise en œuvre par les filiales qui achètent du cuivre et de l'aluminium. La principale exposition du Groupe porte sur le cuivre.

Impact sur le résultat opérationnel

Pour pallier les aléas induits par la volatilité des prix des métaux non ferreux (cuivre et dans une moindre mesure aluminium), Nexans répercute dans ses tarifs les prix des métaux et couvre le risque soit par une couverture physique au même prix, soit par le biais de contrats de futures sur les bourses de métaux de Londres, de New York et dans une moindre mesure de Shanghai.

Pour que ce mécanisme fonctionne, les unités doivent disposer d'un stock de métal permanent, stock propre appelé Stock Outil. Ce Stock Outil correspond aux quantités minimales nécessaires au bon fonctionnement des unités de production et n'est pas destiné à être vendu. En conséquence, les quantités de métal correspondant au Stock Outil ne sont pas couvertes.

Le Groupe contrôle la correcte application de ces procédures en termes de gestion du risque métal via un reporting mensuel qui donne pour chaque entité juridique, son exposition au risque Cuivre et Aluminium (expositions en tonnes et en valeur).

Au titre de cette règle de gestion, Nexans ne dégage pas de résultat de nature spéculative sur les métaux. Le Groupe considère par ailleurs que sa marge opérationnelle est peu sensible aux variations des prix du Cuivre et de l'Aluminium :

- Le reclassement du Stock Outil d'immobilisation comptabilisée au coût historique, à stock enregistré au coût moyen pondéré (cf. **Note 1.b**) à compter de 2006, soumet désormais la valorisation de ce stock aux aléas des variations du prix du cuivre et de l'aluminium. Cet impact comptable est cependant enregistré en dessous de la marge opérationnelle dès lors qu'il ne dépend pas de la gestion du risque métal mise en place par le Groupe.
- Les positions en tonnes et en valeur au-delà du Stock Outil doivent être équilibrées pour le Cuivre et l'Aluminium, avec pour objectif de neutraliser tout effet d'une variation du cours des métaux.

La marge opérationnelle du Groupe reste néanmoins partiellement exposée pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Marché Général. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations du prix du cuivre sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui peut induire une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi avoir une influence sur les délais de répercussion des variations de prix.

De façon similaire à la gestion du risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et d'autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres. Ce dernier sera néanmoins limité grâce au recours à des pratiques similaires à celles exposées pour la gestion du risque de change. Il est notamment de plus en plus fréquemment porté par les clients potentiels, notamment dans les marchés d'infrastructure.

Impact sur les besoins en financement

Les variations du prix du cuivre et de l'aluminium ont un impact significatif sur le besoin en financement du Groupe, une augmentation du prix du cuivre entraînant une augmentation du besoin en fonds de roulement. Les prix ont connu des variations substantielles au cours des cinq dernières années.

En 2007, le prix du cuivre après avoir assez fortement baissé en début d'année a subi une forte hausse pendant les trois mois suivants pour atteindre USD 8 320 par tonne au début du mois de mai. De mai à septembre le prix du cuivre a varié de USD 6 740 à plus de USD 8 110 dans un contexte de volatilité élevée. A partir d'octobre, après un pic à USD 8 180, le prix a baissé pour évoluer entre USD 6 500 et USD 7 000 avec un retour à une situation de contango entre le prix du trois mois et le prix cash à partir de novembre. Cette forte volatilité du prix du cuivre s'est accompagnée d'une dépréciation du dollar par rapport à l'Euro. C'est ainsi que le prix moyen du cuivre s'est établi à USD 7 097 pour l'ensemble de l'année 2007 tandis que le cours de l'Euro / Dollar est passé de 1,32 à 1,47. La seule variation du prix du cuivre en 2007 a été neutre sur le besoin de financement du groupe.

En 2006, les premiers mois de l'année avaient été marqués par une hausse très forte du prix du cuivre qui était passé de 4 537 USD au début de janvier à 8 788 USD, le plus haut historique, le 12 mai, soit une augmentation de plus de 93 % en moins de cinq mois. Dans la seconde partie de l'année, le prix du cuivre avait baissé pour s'établir en fin d'année à 6 290 USD, soit une hausse sur l'année de 39 %. Exprimée en euros, la hausse avait été limitée à 25 % sur l'année compte tenu de la baisse du dollar par rapport à l'euro entre le début et la fin de l'exercice, mais de janvier à mai, la hausse exprimée en euros avait néanmoins atteint 78%. Cette hausse avait généré un besoin de financement supplémentaire sur l'exercice 2006 de l'ordre de 270 millions d'euros pour le Groupe.

Principaux engagements du groupe sur le cuivre

Au 31/12/2007 et au 31/12/2006, les principales expositions du Groupe sur le Cuivre sont les suivantes :

en tonnes	31/12/2007	31/12/2006
Engagements papiers*		
- Achats	86 499	70 165
- Ventes	22 073	38 431
Engagements physiques*		
- Achats**	75 746	92 877
- Ventes	139 988	124 138

* Hors filiales non incluses dans le reporting métal : celles-ci représentent moins de 5 % des ventes de cuivre du groupe (en tonnes). Uniquement engagements pour lesquels les prix sont fixés à la clôture.

** Hors quantités négociées dans le cadre de contrats "Take or Pay" dont le prix n'est pas fixé à la clôture. Y compris quantités en stock (hors Stock Outil) dont le prix est fixé à la clôture.

Conformément à sa politique de gestion, le Groupe ne s'engage sur ces flux physiques que pour servir son exploitation et sur ces flux papiers que dans une logique de couverture. Les principales filiales de Nexans documentent cette couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39 (couverture de flux de trésorerie). La mise au marché de l'ensemble des positions papiers sur le cuivre au 31/12/2007 et au 31/12/2006 donnerait un résultat de respectivement -11,2 millions d'euros et 9,1 millions d'euros.

e) Risque de Crédit

Outre l'exposition commerciale, le risque financier de contrepartie provient des opérations de dérivés pour couvrir le risque de change et des opérations de couverture faites sur les marchés des métaux.

Risque clients

Le Groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque significatif de crédit client compte tenu de la très forte dilution de son portefeuille de créances. Aucun client ne représente à la clôture de l'exercice 2007 un encours supérieur à 5 % de ses créances totales.

D'autre part, le Groupe dispose de procédures rigoureuses de sélection des clients, préalablement à l'initiation de toute relation commerciale, et de polices d'assurance dédiées, dans les différentes filiales du Groupe.

Instruments dérivés de change

Pour l'ensemble des filiales centralisées, les opérations de change sont faites avec le Département central de la Trésorerie et des Métaux qui à son tour se couvre auprès de banques. Afin de limiter le risque de contrepartie, Nexans n'autorise ce type d'opérations qu'avec des contreparties bancaires dont la notation à moyen et long terme est supérieure ou égale à AA - chez Standard and Poors et Aa3 chez Moody's. Pour les filiales qui ne sont pas centralisées, le même critère s'applique mais peut souffrir des exceptions pour les filiales situées dans des pays dont la notation souveraine est inférieure au critère retenu. Dans ce cas, les filiales doivent traiter leurs opérations impliquant un risque de contrepartie avec des agences ou filiales de groupes bancaires dont la maison mère répond aux critères de risque définis ci-dessus.

Le risque de contrepartie des filiales locales fait l'objet d'un suivi régulier de la part de la Direction de la Trésorerie et des Métaux du Groupe sur base d'un reporting mensuel permettant d'identifier le volume global des engagements externes pris par chacune de ces filiales au titre des couvertures de change.

L'ensemble des opérations de change à terme non échues, pour les principales filiales du Groupe exposées au risque de change, au 31 décembre 2007 et 2006 représentait respectivement un montant notionnel de 681 millions d'euros et 592 millions d'euros à l'achat et de 1 321 millions et 1 122 millions d'euros à la vente. Compte tenu du processus de sélection des contreparties évoqué ci-dessus, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de crédit sur ces engagements.

Instruments dérivés de métaux

Les opérations de couverture des métaux non ferreux donnent lieu à un risque de contrepartie lorsqu'elles sont faites sur les bourses de matières premières. Nexans est actif sur le LME, le COMEX et marginalement sur le SHFE et intervient sur ces marchés organisés pour couvrir ses risques sur le cuivre, et dans une moindre mesure l'aluminium et le plomb. La quasi-totalité des opérations faites sont des opérations de marché simples d'achat et de vente. Le risque supporté par le Groupe est limité à un mois compte tenu de la politique du Groupe consistant à solder ses opérations avec chaque courtier à chaque fin de mois.

f) Analyses de sensibilité aux risques de marché

Les principaux risques de marché auxquels Nexans est confronté (taux d'intérêt, cours du cuivre, cours du dollar) sont appréciés ci-dessous grâce à une analyse de la sensibilité des résultats et des capitaux propres à une variation théorique des taux d'intérêt et des cours.

Sensibilité aux taux d'intérêt

- Les financements long terme du Groupe (obligation convertible et obligation 2017) à taux fixes ne sont pas impactés par une évolution des taux d'intérêts. Seule la dette nette bancaire à court terme est souscrite à taux variable.
- Les autres actifs et passifs financiers du Groupe ne sont que de manière exceptionnelle sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt (échéances pour l'essentiel à court terme). Nous considérons cet impact comme négligeable.
- En l'absence de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêt ou d'investissement net dans une entité étrangère, les variations de taux d'intérêt n'ont aucun impact directement sur les capitaux propres du Groupe.

Impact d'une augmentation de 50 points de base (pb) des taux d'intérêt (hors marge) sur les frais financiers du Groupe en base annuelle (cette information n'a pas été reconstituée pour 2005) :

	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré de la dette financière courante (cf. Note 23.d)	Hypothèse d'endettement moyen court terme (en millions d'euros)	Impact d'un delta de 50 pb sur les frais financiers (en millions d'euros)
31/12/2007			
Euro	4.27 %	130	0,65
Dollars US	4.61 %	34	0,17
31/12/2006			
Euro	3.89 %	500	2,5
Dollars US	5.91 %	140	0,7

Sensibilité aux cours du cuivre

Une fluctuation des cours du cuivre est susceptible d'avoir un impact sur les états financiers tant en termes de résultat ou fonds propres que de besoins de financement du Groupe².

Une hausse des prix du cuivre aura pour effet :

- D'accroître le besoin en fonds de roulement (BFR) du Groupe, donc ses besoins de financement,
- De majorer la valeur de marché du portefeuille d'engagements papiers Cuivre (le groupe est généralement acheteur net sur les marchés),
- De revaloriser le stock outil du Groupe.

L'accroissement du besoin en fonds de roulement aura pour effet d'augmenter les frais financiers du Groupe.

La majoration de la valeur de marché des engagements papiers affectera positivement soit le résultat opérationnel soit les capitaux propres du Groupe en fonction du traitement comptable retenu pour ces instruments dérivés (les dérivés des principales filiales étant documentés comme de la couverture de flux de trésorerie au sens d'IAS 39).

La revalorisation du stock outil aura un impact positif sur le résultat opérationnel du Groupe.

La simulation qui suit a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

- Hausse de 10% des prix du cuivre
- Toutes les composantes du BFR seraient impactées par la hausse des prix du cuivre
- Tonnes de cuivre présentes dans le BFR au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 de respectivement 120,000 tonnes et 155,000 tonnes.
- Taux d'intérêt court terme (Euribor 3 mois) de respectivement 4,3 % et 3,8 % en 2007 et 2006.
- La simulation mesure l'impact du cas le plus défavorable, dans lequel la hausse du besoin en fonds de roulement serait constante sur l'année, entraînant une charge financière induite mesurée sur un an.
- Nombre de tonnes de cuivre en stock outil de respectivement 83,000 et 81,000 tonnes au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.
- Taux d'impôt théorique de 34,43 %.

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2007	31/12/2006
Impact sur le résultat opérationnel	54	38
Impact sur le résultat financier	(3)	(3)
Impact net sur le résultat (après impôts)	34	23
Impact sur les capitaux propres * (après impôts)	10	11

² Les calculs de sensibilité sont faits sur la base d'une hypothèse de hausse des prix du cuivre. Dans le cas d'une baisse des cours du cuivre, les effets seraient de sens opposé.

*Hors résultat net de la période

Une hausse des prix du cuivre pourrait aussi avoir pour effet de majorer les dépréciations de certains actifs immobilisés (en vertu de l'IAS 36). Cet effet aurait un impact négatif sur le résultat opérationnel du Groupe. Il n'a toutefois pas été considéré dans le cadre de cette simulation dans la mesure où aucun impact mécanique ne peut être déduit. En effet, il faudrait pour se faire, pouvoir procéder à une actualisation de l'ensemble des prévisions de trésorerie liées.

Sensibilité au dollar

- Le dollar est la principale devise d'exposition du Groupe
- La simulation a été réalisée en considérant une dépréciation de 10 % du dollar contre toutes devises, par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2007 et du 31 décembre 2006 (soit à titre d'illustration un cours \$/€ de respectivement 1,62 et 1,45).
- Les principaux impacts sur les états financiers du Groupe proviennent de la revalorisation du portefeuille d'instruments dérivés en distinguant d'une part, les impacts capitaux propres liés à la documentation d'une couverture de flux de trésorerie, et d'autre part les impacts résultat. Cet effet est compensé par la revalorisation des positions sous-jacentes en dollars comprises dans les portefeuilles clients, fournisseurs ainsi que la dette nette.
- Les autres actifs et passifs financiers du Groupe ne sont que de manière exceptionnelle sujets à risque de change. Ils n'ont pas été pris en compte dans la présente simulation.
- Les effets de conversion ne sont pas pris en compte dans le calcul qui suit. La simulation n'a pas été établie pour 2005.

Sensibilité au 31/12/2007 <i>en millions d'euros</i>	Impact Résultat (net après impôts**)	Impact Capitaux Propres* (après impôts**)
Créances clients et assimilées	(7)	N/A
Trésorerie	(1)	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	8	N/A
Dette financière brute	(3)	N/A
Position nette Sous-jacents \$	(3)	
Portefeuille d'Achats à terme ***	(61)	(17)
Portefeuille de Ventes à terme ***	64	29
Position nette Dérivés \$	3	12
Impact net sur le Groupe	0	12

*Hors résultat net de la période

**Taux d'impôt théorique de 34,43 %

*** Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du \$

Sensibilité au 31/12/2006 <i>en millions d'euros</i>	Impact Résultat (net après impôts**)	Impact Capitaux Propres* (après impôts**)
Créances clients et assimilées	(8)	N/A
Trésorerie	(3)	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	8	N/A
Dettes financières brutes	1	N/A
Position nette Sous-jacents \$	(2)	
Portefeuille d'Achats à terme ***	(58)	(10)
Portefeuille de Ventes à terme ***	55	24
Position nette Dérivés \$	(3)	14
Impact net sur le Groupe	(5)	14

* Hors résultat net de la période

** Taux d'impôt théorique de 34,43 %

*** Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du \$

Sensibilité au NOK

- Le NOK (couronne norvégienne) est une devise de contrepartie essentielle dans les contrats de l'activité haute tension marine.
- La simulation a été réalisée en retenant des hypothèses similaires à celle utilisées pour le \$ (dépréciation du NOK de 10 % contre toute devise) avec à titre d'illustration un cours de clôture NOK/€ au 31/12/2007 et 31/12/2006 de respectivement 8,75 et 9,06.

Sensibilité au 31/12/2007 <i>en millions d'euros</i>	Impact Résultat (net après impôts**)	Impact Capitaux Propres* (après impôts**)
Créances clients et assimilées	3	N/A
Trésorerie	3	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	(1)	N/A
Dettes financières brutes	0	N/A
Position nette Sous-jacents NOK	5	
Portefeuille d'Achats à terme ***	(50)	13
Portefeuille de Ventes à terme ***	51	(43)
Position nette Dérivés NOK	1	(30)
Impact net sur le Groupe	6	(30)

* Hors résultat net de la période

** Taux d'impôt théorique de 34,43 %

*** Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du NOK

Sensibilité au 31/12/2006 <i>en millions d'euros</i>	Impact Résultat (net après impôts**)	Impact Capitaux Propres* (après impôts**)
Créances clients et assimilées	3	N/A
Trésorerie	1	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	(1)	N/A
Dettes financières brute	0	N/A
Position nette Sous-jacents NOK	3	
Portefeuille d'Achats à terme ***	(29)	5
Portefeuille de Ventes à terme ***	32	(28)
Position nette Dérivés NOK	3	(23)
Impact net sur le Groupe	6	(23)

*Hors résultat net de la période

**Taux d'impôt théorique de 34,43 %

*** Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du NOK

g) Obligations contractuelles pouvant donner lieu au paiement d'indemnités

Les sociétés du Groupe ont pris des engagements d'indemnisation auprès de banques ou d'autres tiers, notamment institutions financières, qui ont émis les garanties ou cautions de bon fonctionnement en faveur de clients et les garanties données en couverture des avances reçues des clients (423 millions d'euros, 330 millions d'euros et 346 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2007, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005).

De manière générale, les sociétés du Groupe donnent aux clients des garanties sur la qualité des produits vendus, ainsi que des garanties de passifs aux acquéreurs des activités cédées, sans mise en place de garanties bancaires ou cautions. Lorsque des événements, tels que retards de livraison ou litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable ou potentielle la réalisation d'un risque, celui-ci est respectivement provisionné (voir **Note 22**) ou mentionné en tant que passif éventuel si suffisamment significatif (voir **Note 30**).

Enfin, Nexans s'est engagé, aux termes du contrat-cadre conclu le 15 novembre 2007 avec Madeco (voir **Note 2**) en vue du rachat des activités câbles du groupe Madeco, à payer à Madeco une somme forfaitaire d'un montant de 21 millions US dollars en cas de rupture par Madeco du contrat-cadre en raison de la violation par Nexans d'un de ses engagements principaux au titre dudit contrat. Sous réserve de la conclusion d'un accord définitif, cette obligation devrait perdurer jusqu'à la réalisation de l'acquisition.

Note 26 Instruments dérivés

a) Valeur de marché

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture opérationnelle des risques de change et de variation des cours des métaux non-ferreux, est présentée dans le tableau suivant :

en millions d'euros

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Actif			
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	21	6	0
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	2	8	-
Dérivés de change – Trading*	7	1	2
Dérivés de métaux – Trading*	8	12	44
Sous-total Actif	38	27	47
Passif			
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	1	3	8
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	15	8	-
Dérivés de change – Trading*	4	2	1
Dérivés de métaux – Trading*	6	0	0
Sous-total Passif	26	13	9

* Au sens d'IAS 32/39

Ces montants sont inclus dans les postes « Autres actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé depuis le 1^{er} janvier 2005. Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme. Une réconciliation directe avec les montants comptabilisés dans le poste 'variation de juste valeur et autres' des capitaux propres n'est pas possible, certaines positions pouvant donner lieu à des reports d'échéances sans rupture de la qualification de couverture de flux de trésorerie.

b) Montants notionnels

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel des contrats dérivés, décomposé par devise. Le montant notionnel des contrats dont la valeur de marché est positive au 31 décembre 2007 est présenté à l'actif (net des positions acheteuses et vendeuses) ; le montant notionnel des contrats dont la valeur de marché est négative au 31 décembre 2007 est présenté au passif (net des positions acheteuses et vendeuses).

en millions d'euros	2007				
	USD	NOK	EUR	Autres	Total
Actif**					
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	(312)		(257)	(38)	(607)
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*					-
Dérivés de change - Trading	(126)	21		(135)	(240)
Dérivés de métaux - Trading	68		(9)	10	69
Sous-total Actif	(370)	21	(266)	(163)	(778)
Passif**					
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	101				101
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	69		132		202
Dérivés de change - Trading	123	(6)	9	(19)	107
Dérivés de métaux - Trading	55		15	(1)	69
Sous-total Passif	348	(6)	156	(20)	478

* Au sens d'IAS 32/39

** Convention de signe : les positions acheteuses sont représentées par un solde positif, les positions vendeuses par un solde négatif.

Les engagements notionnels nets au titre des exercices 2007, 2006 et 2005 sont présentés ci-dessous :

en millions d'euros	2007	2006	2005
Positions nettes change*	-640	-530	-176
Positions nettes métal*	339	161	248

* Convention de signe : les positions acheteuses sont représentées par un solde positif, les positions vendeuses par un solde négatif.

c) Décomposition des flux P&L

Les flux impactant le compte de résultat sur ces dérivés peuvent être décomposés de la manière suivante :

Exercice 2007 en millions d'euros	Trading*	Reversement Couverture Flux de Trésorerie*	Couverture de juste valeur*		Inefficacité*	Total P&L
			Sous-jacent	Dérivé		
Dérivés de métaux	(7)	(25)	N/A	N/A	0	(32)
Dérivés de change	18	2	N/A	N/A	(15)	5
Dérivés de taux d'intérêt	N/A	0	N/A	N/A	N/A	0
Total	11	(23)	-	-	(15)	(27)

* Au sens d'IAS 32/39

Exercice 2006 en millions d'euros	Trading*	Reversement Couverture Flux de Trésorerie*	Couverture de juste valeur*		Inefficacité*	Total P&L
			Sous-jacent	Dérivé		
Dérivés de métaux	(7)	N/A	N/A	N/A	0	(7)
Dérivés de change	(3)	(6)	N/A	N/A	(12)	(21)
Dérivés de taux d'intérêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	(10)	(6)	-	-	(12)	(28)

* Au sens d'IAS 32/39

Exercice 2005 en millions d'euros	Trading*	Reversement Couverture Flux de Trésorerie*	Couverture de juste valeur*		Inefficacité*	Total P&L
			Sous-jacent	Dérivé		
Dérivés de métaux	34	N/A	N/A	N/A	N/A	34
Dérivés de change	4	5	N/A	N/A	1	10
Dérivés de taux d'intérêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	38	5	-	-	1	44

* Au sens d'IAS 32/39

Principaux commentaires :

- Dérivés métal : la mise en place d'une documentation permettant la comptabilisation en couverture de flux de trésorerie (CFH) est uniquement effective depuis le 1^{er} novembre 2006. Les dérivés métal étaient préalablement intégralement comptabilisés en trading. Le reversement en résultat de positions documentées en tant que CFH métal à l'ouverture de l'exercice n'intervient donc que depuis le 1^{er} janvier 2007.

Sur l'exercice 2007, le reversement en résultat des couvertures de flux de trésorerie sur le métal comprend un montant de – 25,1 millions d'euros relatif à la valeur gelée en capitaux propres au 31 décembre 2006 suite à la première application de la méthode de couverture des flux de trésorerie au 1^{er} novembre 2006 (voir **Note 1.c**).

Les reversements de CFH métal et d'une façon générale, le résultat réalisé sur les dérivés métal, sont comptabilisés au niveau de la Marge Opérationnelle. Le résultat latent sur les dérivés métal considérés comme du trading, ou sur la part inefficace des dérivés traités en CFH, est pour sa part reporté sur une ligne spécifique du compte de résultat 'Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux'.

- Dérivés de Change : le reversement des positions documentées en tant que CFH portant sur les flux commerciaux est comptabilisé au niveau de la Marge opérationnelle. L'ensemble des autres flux relatifs aux dérivés de change, latents ou réalisés, est comptabilisé dans le résultat financier du Groupe sur la ligne 'Autres charges financières'.

Les dérivés de change comptabilisés en 'trading' correspondent principalement à des couvertures économiques d'actifs et de passifs en devises. Leur impact résultat est donc compensé par la revalorisation de ces sous-jacents au cours de clôture (voir **Note 27 b**).

La part inefficace des dérivés de change correspond pour une large part aux points de termes, la documentation de flux de trésorerie portant généralement sur les seuls cours spots.

- Dérivés d'intérêt : ces derniers ne sont pas matériels au niveau du Groupe conformément à la politique de gestion exposée au niveau de la **Note 25** ci avant. Leur impact est comptabilisé le cas échéant sur la ligne 'Coût de l'endettement financier (brut)' du compte de résultat.

d) Echéance

Cet échéancier est présenté pour l'ensemble des dérivés ouverts à date de clôture (à partir de leur juste valeur au 31/12/2007), change et métal quelque soit leur qualification comptable au 31/12/2007 et 31/12/2006. L'information n'a pu être reconstituée avec suffisamment de précision au 31/12/2005.

En ce qui concerne les dérivés de change :

en millions d'euros	2007		2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
A moins d'un an	21	5	4	4
Courants	21	5	4	4
Entre 1 an et 2 ans	6	0	3	1
Entre 2 ans et 3 ans	1	0	0	0
Entre 3 ans et 4 ans	0	0		
Entre 4 ans et 5 ans	0			
Au delà de 5 ans				
Non courants	7	0	3	1

En ce qui concerne les dérivés métaux :

en millions d'euros	2007		2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
A moins d'un an	10	21	16	0
Courants	10	21	16	0
Entre 1 an et 2 ans	0	0	3	8
Entre 2 ans et 3 ans		0	1	
Entre 3 ans et 4 ans				
Entre 4 ans et 5 ans				
Au delà de 5 ans				
Non courants	0	0	4	8

Note 27 Informations complémentaires sur les instruments financiers

a) Catégories d'actifs & de passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

En millions d'euros	Catégories IAS 39	Valeurs Comptables 31/12/2007	Traitement comptable IAS 39				Juste valeur au 31/12/2007
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	
Actifs							
Titres disponibles à la ventes	Actifs financiers disponible à la vente	18	X	✓	X	✓	18
Créances commerciales							
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	Prêt & Créances	163	✓	X	X	X	163
Créances clients & comptes rattachés	Prêt & Créances	1 092	✓	X	X	X	1 092
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Actifs financiers à juste valeur par résultat	15	X	X	✓	X	15
Inst. dérivés documentés comme couverture	NA	23	X	X	X	✓	23
Autres actifs financiers courants & non courants	Prêt & Créances	97	✓	X	X	X	97
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	Juste valeur par Résultat	622	X	X	✓	X	622
Passifs							
Dette financière Brute							
Emprunts obligataires convertibles	Passif financier au coût amorti	262	✓	X	X	X	254
Emprunts obligataires	Passif financier au coût amorti	359	✓	X	X	X	312
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	292	✓	X	X	X	292
Dettes commerciales							
Avances & acomptes reçus	Passif financier au coût amorti	59	✓	X	X	X	59
Montants dus aux clients sur les contrats de construction	Passif financier au coût amorti	128	✓	X	X	X	128
Fournisseurs & comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	817	✓	X	X	X	817
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Passifs financiers à juste valeur par résultat	10	X	X	✓	X	10
Inst. dérivés documentés comme couverture	NA	16	X	X	X	✓	16
Autres passifs financiers courants & Non courants	Passif financier au coût amorti	287	✓	X	X	X	287

- La juste valeur des **Autres actifs financiers non courants** est identique à leur valeur comptable.
- Les **Titres disponibles à la vente** comprennent pour 14 M€ de titres évalués au coût, leur valeur de marché n'étant pas disponible. Le Groupe n'était par ailleurs pas en mesure de déterminer la juste valeur de ces titres en utilisant des transactions comparables ou en actualisant des cash flow futurs, ces derniers ne présentant pas un degré de fiabilité suffisant.
- La juste valeur des autres éléments **actifs financiers courants**, y compris les **créances commerciales**, est identique à leur valeur comptable.
- L'**endettement à taux fixe** du Groupe est essentiellement constitué de la partie dette de l'OCEANE et de l'obligation convertible, dont la juste valeur peut différer de la valeur comptable compte tenu de l'utilisation de la méthode du coût amorti.

- La juste valeur des **Autres passifs financiers courants & non courants**, y compris les **dettes commerciales**, est identique à leur valeur comptable.

L'information équivalente est donnée pour les exercices 2006 et 2005 ci-dessous

En millions d'euros	Catégories IAS 39	Valeurs Comptables 31/12/2006	Traitement comptable IAS 39				Juste valeur au 31/12/2006
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	
Actifs							
Titres disponibles à la ventes	Actifs financiers disponible à la vente	16	X	✓	X	✓	16
Créances commerciales							
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	Prêt & Créances	77	✓	X	X	X	77
Créances clients & comptes rattachés	Prêt & Créances	1 272	✓	X	X	X	1 272
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Actifs financiers à Juste valeur par Résultat	13	X	X	✓	X	13
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	14	X	X	X	✓	14
Autres actifs financiers courants & non courants	Prêt & Créances	112	✓	X	X	X	112
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	Juste valeur par Résultat	287	X	X	✓	X	287
Passifs							
Dette financière Brute							
Emprunts obligataires convertibles	Passif financier au coût amorti	250	✓	X	X	X	251
Emprunts obligataires	Passif financier au coût amorti	0	✓	X	X	X	0
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	669	✓	X	X	X	669
Dettes commerciales							
Avances & acomptes reçus	Passif financier au coût amorti	39	✓	X	X	X	39
Montants dus aux clients sur les contrats de construction	Passif financier au coût amorti	71	✓	X	X	X	71
Fournisseurs & comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	917	✓	X	X	X	917
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Passifs financiers à juste valeur par résultat	2	X	X	✓	X	2
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	11	X	X	X	✓	11
Autres passifs financiers courants & Non courants	Passif financier au coût amorti	278	✓	X	X	X	278

En millions d'euros	Catégories IAS 39	Valeurs Comptables 31/12/2005	Traitement comptable IAS 39				Juste valeur au 31/12/2005
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	
Actifs							
Titres disponibles à la ventes	Actifs financiers disponible à la vente	22	X	✓	X	✓	22
Créances commerciales							
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	Prêt & Créances	47	✓	X	X	X	47
Créances clients & comptes rattachés	Prêt & Créances	1 105	✓	X	X	X	1 105
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Actifs financiers à Juste valeur par Résultat	46	X	X	✓	X	46
Inst. dérivés documentés comme couverture	NA	0	X	X	X	✓	0
Autres actifs financiers courants & non courants	Prêt & Créances	142	✓	X	X	X	142
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	Juste valeur par Résultat	117	X	X	✓	X	117
Passifs							
Dette financière Brute							
Emprunts obligataires convertibles	Passif financier au coût amorti	121	✓	X	X	X	123
Emprunts obligataires	Passif financier au coût amorti	0	✓	X	X	X	0
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	370	✓	X	X	X	370
Dettes commerciales							
Avances & acomptes reçus	Passif financier au coût amorti	18	✓	X	X	X	18
Montants dus aux clients sur les contrats de construction	Passif financier au coût amorti	70	✓	X	X	X	70
Fournisseurs & comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	692	✓	X	X	X	692
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Passifs financiers à juste valeur par résultat	1	X	X	✓	X	1
Inst. dérivés documentés comme couverture	NA	8	X	X	X	✓	8
Autres passifs financiers courants & Non courants	Passif financier au coût amorti	299	✓	X	X	X	299

b) Calculs des gains & pertes nets

Cette information n'a pu être reconstituée avec suffisamment de précision sur l'exercice 2005.

Exercice 2007 en millions d'euros	Gains / Pertes Nets					Total 2007
	Sur intérêts financiers	De réévaluations ultérieures			Suite à cession	
		A la juste valeur	Écarts de conversion	Dépréciation		
Actifs financiers disponibles à la vente	0		N/A	0		0
Prêts et créances	0	N/A	(53)	(1)		(54)
Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat		10	N/A	N/A	N/A	10
Passifs financiers au coût amorti	(57)	N/A	31		N/A	(26)
Total	(57)	10	(22)	(1)	0	(70)

Exercice 2006 en millions d'euros	Gains / Pertes Nets					Total 2006
	Sur intérêts financiers	De réévaluations ultérieures			Suite à cession	
		A la juste valeur	Écarts de conversion	Dépréciation		
Actifs financiers disponibles à la vente		N/A	N/A	0	0	0
Prêts et créances	1	N/A	(1)	(5)	0	(5)
Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat	N/A	(11)	N/A	N/A	N/A	(11)
Passifs financiers au coût amorti	(45)	N/A	(2)	N/A	N/A	(47)
Total	(44)	(11)	(3)	(5)	0	(63)

- Les gains et pertes liés aux intérêts sont comptabilisés au compte de résultat sur la ligne 'coût de l'endettement financier' dès lors qu'ils portent sur les agrégats repris dans la dette financière nette du Groupe (voir **Note 23**). Dans le cas contraire (dettes et créances d'exploitation), ils figurent au sein de la Marge Opérationnelle.
- Les gains et pertes liés aux écarts de conversion, sont comptabilisés au compte de résultat sur la ligne 'Autres charges financières'.
- Les dépréciations portant sur des prêts et créances d'exploitation sont comptabilisées au sein de la marge opérationnelle.
- Le traitement des impacts résultats relatifs à la juste valeur des dérivés est détaillé ci avant dans la **Note 26 c)**. Outre les dérivés sur le change et le métal, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat comprennent également la juste valeur comptabilisée sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour un montant de 13 M€ en 2007 et 12 M€ en 2006. Cette juste valeur est calculée en prenant en compte les intérêts reçus et versés sur ces instruments ainsi que les gains latents et réalisés.

Note 28 Contrats de location simple

Les loyers restant dus sur contrats de location non résiliables sont les suivants :

<i>en millions d'euros</i>	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
au 31 décembre 2007	60	18	34	8
au 31 décembre 2006	51	16	33	2
au 31 décembre 2005	53	27	26	-

Note 29 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations de nature commerciale ou financière enregistrées avec les sociétés associées, les sociétés non consolidées et les dirigeants (dont la rémunération totale est présentée dans un tableau spécifique (voir c)).

Les principaux postes concernés sont les suivants :

a) Compte de résultat

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Revenus			
- Filiales non consolidées	22	17	13
- Co-entreprises	0	0	0
- Entreprises associées	93	176	0
Coût des ventes			
- Filiales non consolidées	(0)	(4)	(4)
- Co-entreprises	0	0	0
- Entreprises associées	(2)	(4)	0

Les revenus avec les entreprises associées couvrent principalement les flux commerciaux jusqu'au 28 juin 2007 avec la société Essex Nexans Europe (voir **Note 2**).

b) Bilan

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Actifs :			
- Filiales non consolidées	3	5	4
- Co-entreprises	0	0	0
- Entreprises associées	0	16	0
Dettes financières / (créances financières) :			
- Filiales non consolidées	(2)	(1)	(7)
- Co-entreprises	0	0	0
- Entreprises associées	0	(11)	(11)
Autres passifs :			
- Filiales non consolidées	0	4	1
- Co-entreprises	0	0	0
- Entreprises associées	0	1	0

c) Rémunération des dirigeants

(administrateurs et membres du comité exécutif de Nexans)

<i>en millions d'euros</i>	2007	2006	2005
Rémunération au titre du mandat social*	3,2	2,2	1,8
Jetons de présence	0,4	0,3	0,3
Rémunération au titre du contrat de travail*	4,8	4,8	4,6
Avantages en nature	0,1	0,0	0,0
Stock-options	3,2	1,1	1,5
Indemnités de départ	0,0	1,9	0,0
Charges sur engagements de retraite**	3,1	3,1	2,7
Rémunérations totales	14,8	13,4	10,9

* Montants versés pendant l'exercice

** Pour les régimes à prestations définies, ce poste inclut la charge normale de l'exercice ainsi que la charge d'intérêt.

Nous rappelons la nomination d'un nouveau mandataire social en 2006 en la personne du Directeur Général Délégué.

Note 30 Passifs éventuels, litiges

Après l'aboutissement et l'apurement définitif en 2007 de certains risques, il subsiste encore des litiges liés à l'activité du Groupe pour lesquels on peut toutefois estimer que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que leur résolution n'engendre aucun impact significatif sur les résultats du Groupe. Cette estimation du risque potentiel tient compte selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose ou de l'évaluation de la probabilité de condamnation faites par des tiers.

Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

- Le plus significatif des litiges ayant donné lieu à provision concernait l'affaire des corvettes pour l'Afrique du Sud (litige Meko). Dans ce litige, Nexans avait fourni des câbles pour des corvettes destinées à la marine sud-africaine. Une partie de sa fourniture avait été sous-traitée à un fabricant sud-africain. Après installation sur les deux premières corvettes, la fourniture du sous-traitant s'était avérée non-conforme. L'ensemble des câbles déjà installés avait été déposé et remplacé. Le montant du dédommagement total réclamé par les demandeurs s'élevait à environ 36 millions d'euros, chiffre contesté par Nexans. Ce litige a été soldé pendant le deuxième trimestre 2007 et la provision de 11 M€ au 31 décembre 2006, devenue sans objet, a été reprise dès le 30 juin 2007.

- Dans le cadre de réponses à des appels d'offres, le Groupe peut être soumis à des enquêtes administratives et amené à constituer à ce titre des provisions visant à couvrir de possibles risques d'amende. Nexans a notamment payé 9,5 millions d'euros sur le dernier trimestre 2007, au titre d'une transaction conclue dans le cadre de la procédure devant le Conseil de la Concurrence en France, engagée en 2003.

Passifs éventuels liés aux litiges et procédures

Les cas suivants n'ont pas donné lieu à provision, parce que les critères de constitution n'étaient pas réunis :

- En Norvège, la société Kvaerner a engagé une action contre Nexans Norway pour contrefaçon d'un brevet relatif à des câbles ombilicaux en mars 2005. Kvaerner réclame à ce titre 310 millions de NOK (environ 39 millions d'euros) de dommages-intérêts. Nexans conteste l'applicabilité du brevet à ses produits et processus de fabrication et a lui-même initié une procédure en Norvège et aux Pays-Bas pour invalider le brevet de Kvaerner. En 2007, Nexans a obtenu une décision judiciaire favorable aux Pays-Bas aux termes de laquelle plusieurs « revendications » du brevet de Kvaerner (c'est-à-dire son domaine d'application) ont été limitées. Par la suite, Kvaerner a déposé une demande de modification de son brevet et a clarifié le domaine d'application du brevet contesté. En conséquence, Nexans s'est désisté début 2008 de la procédure qu'il avait engagé en Norvège. L'action engagée par Kvaerner en 2005 reste en cours mais Nexans considère désormais le risque résiduel comme très faible.
- Il convient par ailleurs de mentionner les câbles fabriqués par une filiale européenne du Groupe et vendus à un fabricant de harnais. Ce fabricant les a ensuite revendus à un autre équipementier, qui les a lui-même revendus à un constructeur automobile européen. La filiale n'a pas été informée des spécifications requises par le client final. Le client final aurait utilisé ces câbles conjointement avec des commutateurs servant notamment au fonctionnement d'essuie-glaces et un certain nombre de câbles se seraient cassés. La filiale estime que les câbles vendus correspondaient aux spécifications convenues avec son client, le fabricant de harnais. A ce stade, Nexans n'a que peu d'informations sur les problèmes constatés dans les véhicules en circulation et sur leurs causes. Son client direct a formellement indiqué à la filiale qu'il se réservait le droit de l'appeler en garantie s'il devait lui-même faire l'objet d'un appel en garantie par son propre client, l'équipementier, sans pour autant expliciter le fondement sur lequel il serait susceptible d'engager la responsabilité de la filiale. Aucune procédure contentieuse n'est engagée à ce jour. Le constructeur automobile aurait cependant lancé une campagne de rappel qui pourrait concerner environ 350.000 commutateurs installés pour changer les pièces défectueuses.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences des litiges et procédures en cours, Nexans estime à ce stade que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée, sans pour autant pouvoir l'exclure.

Note 31 Liste des principales sociétés consolidées

Les principales variations du périmètre de consolidation intervenues sur les exercices 2007, 2006 et 2005 sont présentées dans la **Note 2**. Le tableau ci dessous reprend les principales entités du périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2007.

Sociétés par pays	Activité principale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation*
France				
Nexans **	 Holding	100%	100%	Consolidante
Nexans Participations	Holding	100%	100%	
Nexans France	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Interface	Télécom	100%	100%	
Eurocable	Energie	100%	100%	
Société Lensoise de Cuivre	Fils conducteurs	100%	100%	
Société de Coulée Continue du Cuivre	Fils conducteurs	100%	100%	
Nexans Wires	Fils conducteurs	100%	100%	
Rips	Energie	100%	100%	
Recycables	Energie	36,50 %	36,50%	Mise en équivalence
Alsafil	Fils conducteurs	100%	100%	
Nexans Power Accessories France	Energie	100%	100%	
Belgique				
Nexans Benelux	Energie	100%	100%	
Nexans Harnesses	Energie	100%	100%	
Nexans Cabling Solutions NV	Energie et Télécom	100%	100%	
Opticable SA NV	Télécom	75,00%	75,00%	
Allemagne				
Nexans Deutschland GmbH	Holding	100%	100%	
Nexans Deutschland Industries GmbH & Co KG	Energie et Télécom	100%	100%	
Kabelmetal Electro GmbH	Energie	100%	100%	
Nexans Superconductors GmbH	Energie	100%	100%	
Metrofunkkabel Union GmbH	Energie	100%	100%	
Nexans Auto Electric GmbH ***	Energie	100%	100%	
GPH Nexans Power Accessories Germany GmbH	Energie	100%	100%	
Europe du Nord				
Nexans Nederland BV	Energie	100%	100%	
Nexans Norway A/S	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Suisse SA	Energie et Télécom	100%	100%	
Confecta AG	Energie	100%	100%	
Tri Wire Ltd	Fils conducteurs	100%	100%	
Nexans Re****	Holding	100 %	100 %	
Nexans Logistics Ltd	Energie	100%	100%	
Nexans UK Ltd	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Ireland Ltd	Energie	100%	100%	
Nexans IKO Sweden AB	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Jydsk Denmark	Energie et Télécom	100%	100%	
Axjo Kabel AG	Energie	100%	100%	
Matema AB	Energie	100%	100%	

Sociétés par pays	Activité principale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation*
<u>Europe du Sud</u>				
Multinational Trade	Energie	70,00 %	70,00 %	
Nexans Italia SpA	Energie et Télécom	99,99%	99,99%	
Nexans Wires Italia SpA	Fils conducteurs	100%	100%	
Cabloswiss	Energie	99,99%	99,99%	
Nexans Iberia SL	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Hellas SA**	Energie et Télécom	71,75%	71,75%	
Nexans Turkiye Iletisim Endustri ve Ticaret AS	Energie et Télécom	100%	100%	
<u>Europe de l'Est</u>				
Nexans Romania	Energie	100%	100%	
Nexans CIS Russia	Energie	100%	100%	
<u>Amérique</u>				
Nexans Canada Inc	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Brasil S/A	Energie et Télécom	99,95%	99,95%	
Nexans USA Inc	Holding	100%	100%	
Nexans Energy USA Inc	Energie	100%	100%	
Nexans Inc	Télécom	100%	100%	
<u>Afrique & Moyen Orient</u>				
Liban Câbles SAL	Energie et Télécom	93%	93%	
International Cables Company Ltd	Energie et Télécom	98%	91,02%	
Nexans Maroc**	Energie	83,59%	83,59%	
Sirmel	Energie	83,24%	69,58%	
<u>Asie *****</u>				
Nexans (Shanghai) Electrical Materials Co Ltd	Télécom	100%	100%	
Shanghai Nexans Kang Hua Cable Co Ltd	Télécom	100%	100%	
Nexans Shanghai Wire & Cables Co Ltd	Energie	100%	100%	
Nexans Korea Ltd	Energie et Télécom	99,51%	99,51%	
Kukdong Electric Wire Co. Ltd	Energie et Télécom	97,90%	97,90%	
Daeyoung Cable	Energie et Télécom	99,51%	99,51%	
Nexans LIOA Cable Company	Energie	60%	60%	
Nexans Vietnam Power Cable Co	Energie	59,05%	58,76%	
Nanning Huasun Cables Ltd Co	Télécom	100%	99,51%	
Nippon High Voltage Cable Corporation	Energie	66%	66%	
OLEX Australia Pty Ltd	Energie et Télécom	100%	100%	
OLEX New Zealand Ltd	Energie et Télécom	100%	100%	

* Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale sauf indication différente

** Sociétés cotées sur une bourse de valeurs

*** Nexans Auto Electric GmbH, entité basée en Allemagne, consolide elle-même différentes sous filiales notamment en Roumanie, en République Tchèque, en Slovaquie et au Mexique.

**** Société basée au Luxembourg et créée en décembre 2007 qui accueillera l'activité de réassurance du Groupe à compter de janvier 2008.

***** La joint-venture Vina Deasung Cable Co. a été liquidée courant S2 2007 dans le cadre d'une réorganisation juridique de nos activités au Vietnam.

Note 32 **Événements postérieurs à la clôture**

Aucun évènement significatif à reporter.